Bimestriel,
Paraît 6 fois par an
Bureau de dépôt :
Bruxelles X
P 302402

bpost
PB-PP | B-01148
BELGIE(N)-BELGIQUE

PÉRIODIQUE ÉDITÉ PAR
INTER-ENVIRONNEMENT-BRUXELLES,
FÉDÉRATION DE COMITÉS DE QUARTIER
ET GROUPES D'HABITANTS
N°304 – JANVIER/FÉVRIER 2020

BRUXELLES EN MOUVEMENTS À L'ÉPREUVE DE L'EAU

FOREST NORD, QUOI DE NEUF SOUS LE SOLEIL ? *p.17-19*

BRUXELLES-LES-BAINS ? *p.11-13*

L'EAU LIQUIDE, UNE FABLE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE *p.20-22*

CE DROIT TOMBÉ À L'EAU *p.8-10*

L'ARIDITÉ DES COMMUNS, VISAGES DE LA VULNÉRABILITÉ HYDRIQUE *p.5-7*

FOREST, EAUX (DÉ)COUVERTES *p.14-16*

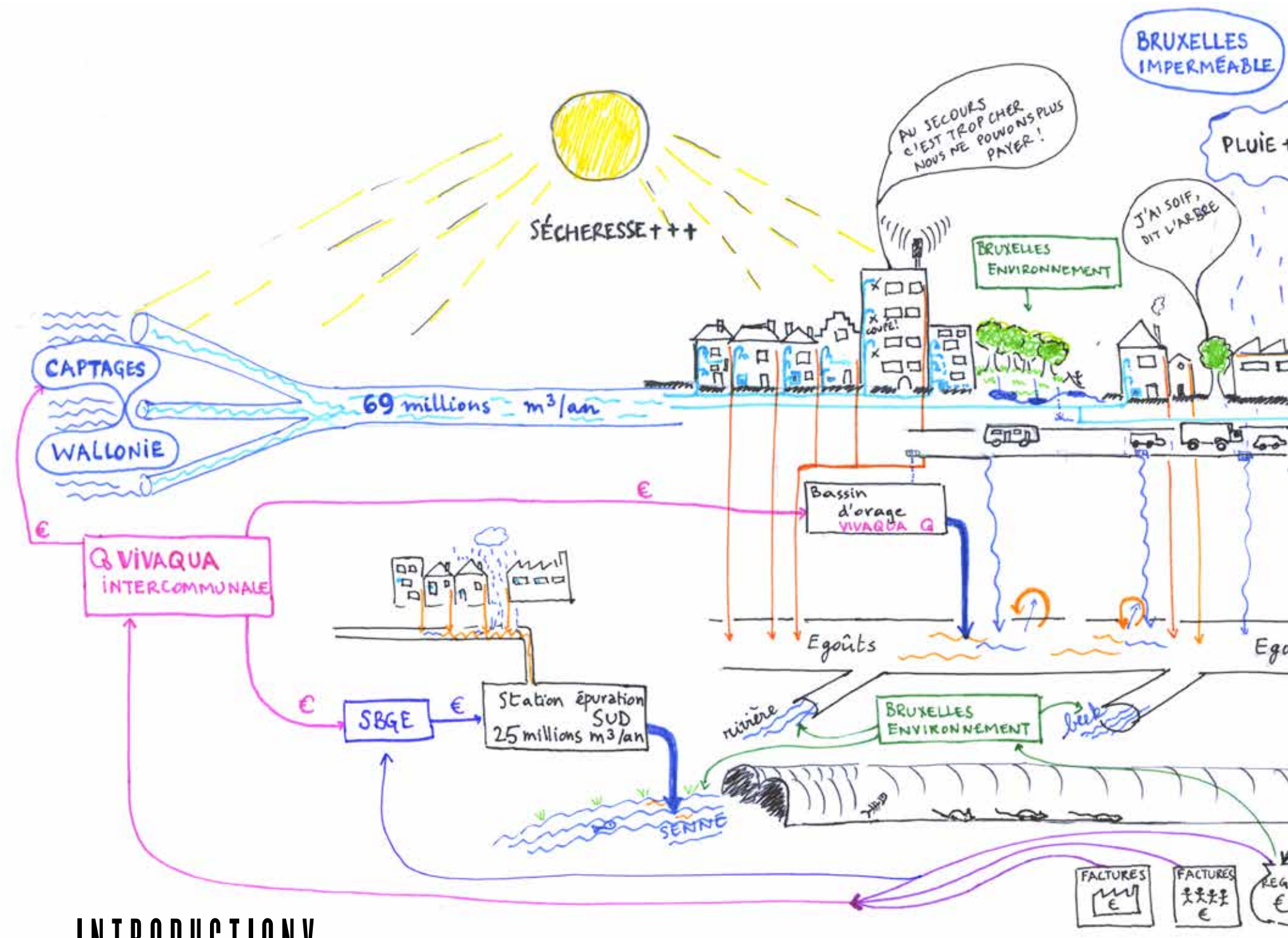

INTRODUCTIONV

ABONDANCE DE PLUIES, RARETÉ DE L'EAU

Les modèles qui simulent l'évolution des climats prédisent que sous nos latitudes, il faut s'attendre à la fois à une augmentation des périodes de sécheresse et à une multiplication des périodes de grandes eaux. Dans les deux cas, l'eau sera un cheval de bataille. Mais pour certain·e·s, indépendamment des climats, l'eau est déjà une bataille, de tous les jours. Bruxelles est pour eux·elles toujours sèche.

Inter-Environnement Bruxelles

L'augmentation moyenne des températures assèche les climats mais, dans le même temps, fait fondre les glaces qui libèrent quantité d'eau sous forme liquide puis gazeuse (vapeur). En somme, la chaleur met de plus grandes quantités d'eau en circulation. Et si l'aridité augmente, les pluies aussi. À Bruxelles, le temps moyen entre les épisodes d'intenses averses se réduit et le rythme des inondations s'accélère. Dans le bas des vallées, les égouts (qui collectent indifféremment eaux de pluie et eaux usées) débordent fréquemment. Abondance de pluie.

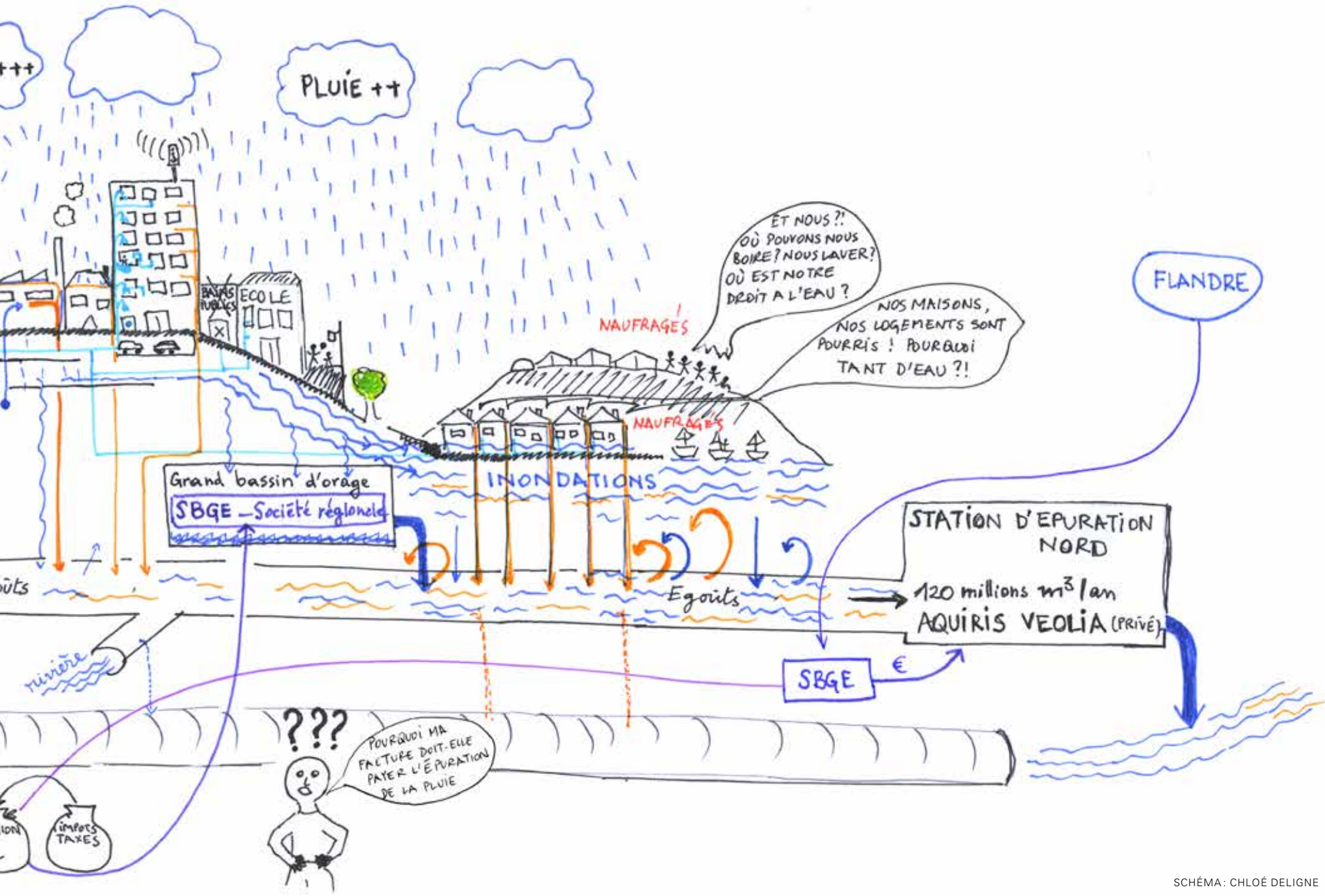

SCHÉMA : CHLOÉ DELIGNE

Pourtant, paradoxalement, l'eau de tous les jours devient plus difficile d'accès pour une partie croissante de la population ; l'eau pour prendre soin de son corps, boire, cuisiner, se laver, laver son linge, évacuer ses déjections. Logements vétustes, surpeuplés, inadaptés, ou pas de logement du tout, budgets étriqués, montants des factures… et bientôt un prix de l'eau à la hausse… les causes de l'exclusion de l'eau, ce bien pourtant décrété « Bien commun de l'humanité » ou « Droit fondamental », sont nombreuses. Pour ceux·celles qui sont exclu·e·s de l'eau, Bruxelles est un désert. Pas un seul équipement public fonctionnel ne donne accès à l'eau gratuitement, en dehors de quelques « points d'eau » (robinets ou fontaines) où il est souvent impossible de poser, remplir, ne fût-ce qu'une bouteille… et qui ne fonctionnent pas en hiver. Dans une ville d'environ 1,2 millions d'habitant·e·s – sans compter ceux qui ne sont pas recensés –, seule une centaine de douches est accessible gratuitement ou pour un prix modique ! Aridité de la survie en milieu urbain.

Abondance de pluie. Rareté de l'eau… Quelque chose ne tourne pas rond dans le système hydrique de Bruxelles. Et ce n'est pas que la faute du climat… mais du système lui-même.

ÉPURER L'EAU DE PLUIE

D'un côté, l'eau potable bruxelloise est captée bien loin : dans la Meuse ou aux sources du Hoyoux à Modave, près de Huy, ou dans le Hainaut. Depuis 1855, la compagnie intercommunale qui distribue les eaux a étendu ses tentacules hydriques dans plusieurs directions, loin de la ville. Aujourd'hui, elle capte 69 millions de mètres cubes par an et en distribue 60 aux Bruxellois·e·s.

> Les tarifs de l'eau ne pèsent pas de la même façon sur tout le monde.

Dans le même temps en ville, la majorité des sources ont été oubliées, leurs eaux rejetées directement à l'égout, tout comme celles des anciens ruisseaux et rivières voûtés et soustraits aux regards. *Maelbeek*, *Molenbeek*, *Geleytsbeek*… tous ont rejoint les égouts, un vaste réseau souterrain qui récolte aussi les eaux usées venant des maisons, des bâtiments publics, des commerces, des industries et des entreprises… C'est d'ailleurs la même compagnie qui depuis 2006 gère aussi la majeure partie de ce réseau d'égout, héritant de l'entretien d'un ensemble hétérogène, construit en plusieurs phases au cours de l'histoire et dont il est parfois difficile aujourd'hui de connaître précisément l'état.

Le réseau d'égout collecte aussi les eaux de pluie qui tombent sur les surfaces imperméables de la ville : les toits, les rues, les trottoirs, les cours d'école… Ces eaux qui ruissellent s'en vont directement vers les avaloirs plutôt que de s'infiltrer dans le sol et le sous-sol. Dans le réseau d'égout s'ajoutent encore les eaux pompées et « rabattues » lors des chantiers de construction qui creusent la ville. Et les égouts souvent saturent et refoulent, spécialement dans le bas des vallées où vivent les naufragé·e·s. Pour tenter d'éponger les flux, depuis les années 1970, on construit des bassins d'orage, gros cubes de béton dont le choix, la construction et la gestion sont réservés aux techniciens, loin du regard des habitant·e·s.

Emportées par le réseau d'égout, toutes ces eaux, eaux de pluie, eaux usées, eaux de sources, eaux de ruisseaux, eaux pompées convergent ensuite vers les stations d'épuration dont l'objectif est d'assainir les eaux afin de les rejeter, propres, au réseau hydrographique, et au-delà à la mer.

Ce système, qui traite donc l'eau de pluie comme un déchet, a un coût énorme. La compagnie maîtresse des eaux est endettée. L'entretien du réseau de distribution, l'entretien des égouts, l'entretien des stations d'épuration dans lesquelles de nouveaux investissements sont à prévoir (pour les mettre à jour ou leur permettre de traiter de « nouveaux » types de pollution), l'entretien des bassins d'orage dont les plus anciens doivent être rénovés… le tout couplé à la baisse tendancielle de la consommation d'eau et donc à une diminution des recettes, grèvent son ➡

Les images qui ponctuent ce numéro, sont tirées des archives de la plasticienne **Anne Mortiaux**. Elles font part de ses recherches et expériences menées entre 1990 et 2000 : collecteurs, circuits d'eau de pluie, clepsydres, radeaux, détournement de cours d'eau, prélèvement d'eau des sources des affluents de la Meuse, du Tibre…

budget. Elle cherche à équilibrer ses comptes et voit dans une augmentation du prix de l'eau une partie de la solution. Les consommateurs devront bientôt payer plus chèrement les 60 millions de m³ consommés et les 120 à 140 millions de m³ d'eau épurés dans les stations. Car les consommateurs payent en fait pour l'entièreté des volumes épurés bien qu'ils n'en «salissent» qu'une partie (puisque l'eau claire, la pluie, en constitue une part majeure). N'y a-t-il pas là quelque chose d'étrange ? D'autant qu'en termes de consommation, les tarifs de l'eau ne pèsent pas de la même façon sur tout le monde. Les riches consomment à peu près autant que les pauvres et vice-versa, mais le coût de l'eau n'a pas le même poids dans leurs portefeuilles. Et lorsque la vétusté du logement ou la nonchalance d'un propriétaire laisse ouvertes les fuites, la facture peut être amère. Le modèle économique de ce système, à bout de souffle, est donc coûteux et injuste.

DU SERVICE DE L'EAU À LA JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

On entend dire qu'il est normal de payer le «service» de l'eau ; puisqu'il y a «service», il est normal dit-on que l'usager (devenu client) paye pour le service offert. Le raisonnement est hérité d'une conception très petite bourgeoise du XIXe siècle où le service est pensé pour que chacun soit/reste bien «chez soi», dans le confort. Mais lorsqu'on n'a pas/plus de «chez soi» ou que le «chez soi» est devenu inconfort (ce qui est le cas pour beaucoup de ménages bruxellois), le raisonnement ne tient plus. Car l'accès à l'eau ne relève alors plus du service ou du confort mais de la nécessité. Autrement dit, le raisonnement ne tient que si par ailleurs il y a un accès gratuit et inconditionnel à l'eau, garanti par la collectivité, que ce soit à domicile ou dans des espaces communs. Or, aujourd'hui à Bruxelles, il n'y a rien de tel, il n'y pas de choix possible, pas d'échappatoire : l'eau de tous les jours se paye… parfois très cher.

Rappelons au passage que «naturaliser» le paiement de l'eau comme s'il s'agissait d'une évidence est une invention du XIXe siècle et qu'il n'y a pas si longtemps, les eaux locales servaient encore gratuitement aux usages locaux. Citernes d'eau de pluie à usages multiples, sources fraiches. Il y avait aussi des bornes-fontaines au coin des rues et des bains-douches accessibles aux familles. Un ensemble de dispositifs, souvent simples, qui rendaient l'eau disponible à tous.tes. De nombreuses villes ont développé au cours du temps des solutions originales pour garder, contenir, utiliser, mettre à disposition leurs eaux locales. Il est piquant de constater qu'on en redécouvre l'existence et le fonctionnement.

Aujourd'hui que les sécheresses deviennent intenses en été, ces dispositifs pourraient bien être remis en usage. De nombreux endroits de la ville peuvent utilement accueillir jardins d'orage et mailles de pluie (dont on pourrait faire des douches-fontaines) surtout si ceux-ci se situent en amont sur le versant, de façon à épargner les quartiers du bas des inondations. Les coûts de ces dispositifs sont significativement inférieurs à ceux des bassins d'orage dont l'entretien plombe les finances de la collectivité pour des générations. Par ricochet, les économies faites peuvent servir à assurer des espaces communs de l'eau dans une perspective de justice sociale et environnementale, à créer des lieux où tous.tes peuvent s'abreuver et se faire du bien. Certain·e·s le disent depuis vingt ans et plus, c'est «maintenant» qu'il faut bifurquer, changer de cap, pour que Bruxelles garantisse l'accès à l'eau pour tous·tes tout en ne traitant plus ses eaux de pluie comme un déchet. Le lien entre aménagement du territoire/du paysage et accès à l'eau ne peut plus être ignoré. Il ne s'agit pas de dire que c'est ou sera facile, mais que c'est une nécessité. Il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre une gestion et une distribution de l'eau qui ne se résument pas à des constructions d'ingénierie d'envergure mais repose sur un ensemble de pratiques collectives dont les habitant·e·s sont parties prenantes.

> Mettre en œuvre une gestion et une distribution de l'eau qui ne se résument pas à des constructions d'ingénierie d'envergure.

Les articles réunis dans ce BEM ne disent pas autre chose. Venus de différents horizons, leurs auteur·e·s sont issu·e·s du monde associatif ou de la recherche (Fédération des Services sociaux, États Généraux de l'Eau, Brusseau, ULB). Ensemble, ils dressent le constat des réalités et des vulnérabilités hydriques présentes et passées à Bruxelles, proposent des pistes pour les nécessaires changements à venir, et ouvrent les imaginaires… Rien n'est évident ; il faut construire de nouvelles alliances. Dans ces alliances, à l'image de ce qui se passe à Forest, nul doute que les institutions devront elles aussi s'ouvrir et faire preuve d'imagination pour que les silos de la gestion actuelle de l'eau (aux mains des opérateurs de l'eau [1]) se muent en circuits où les liquidités (dans tous les sens du terme) circulent autrement, en prenant au sérieux l'expérience des habitant·e·s, qui restent engagés (et occasionnellement enragés) sur ces questions… depuis parfois plus de vingt ans. ●

1. Ce sont principalement Bruxelles-Environnement, responsable entre autres pour la gestion des eaux de surface, la coordination des politiques de l'eau et le respect des normes et règlements en matière de qualité de l'eau, Vivaqua pour le captage et la distribution de l'eau, l'entretien du réseau d'égout et la construction et maintenance de certains bassins d'orage, et la Société bruxelloise de Gestion des Eaux (SBGE) pour la gestion des grands collecteurs d'égout, la gestion de la station d'épuration Sud, la construction et l'entretien des grands bassins d'orage et la surveillance des niveaux d'eau.

BREDA

TIBRE, ROME

L'ARIDITÉ DES COMMUNS

VISAGES DE LA VULNÉRABILITÉ HYDRIQUE

TIBRE, OSTIA

La vie est un jeu périlleux, le corps une arme à double tranchant. Prends-en soin, il se rappellera chaque jour à toi, oublie-le et le voilà qui se meurt. Pour nombre d'entre nous, au cœur, au creux, aux marges des taudis des chaumières, des ciels d'été des nuits d'hiver, il faut savoir nager à contre-courant.

Pauline Bacquaert et Valentina Marziali, Projet HyPer, ULB[1]

Parcours de soif et de poussières, les corps se tordent, se traînent et se plient aux contraintes de la ville, que certains disent moderne. Anciennement sur les rives, l'eau courante a désormais fui la surface pour s'engouffrer dans le confort privatisé, évaporant du même coup les communs. Certains s'en souviennent, d'autres l'éprouvent encore.

BIENVENUE À BRUXELLES…

Gare du Nord, hiver 2019. Les mains en l'air, plus personne ne joue. La partie n'est pas finie mais de l'eau il n'y en a déjà plus. Aucun robinet accessible dans le navire. Pour les fontaines du quartier, revenir à la belle saison. Aucune toilette publique gratuite dans les environs. Seuls quelques urinoirs, tellement plus pratiques quand on est né garçon[2]. L'argent règle bien des choses, encore que pour se laver, il n'y a plus rien non plus à l'horizon.

Et pourtant, qu'on soit de passage, en errance, en exil, nos corps sont les mêmes et nos besoins inaliénables. Alors face à la nécessité, à l'urgence de prendre soin de soi et de se maintenir au monde et aux autres, nombreux d'entre nous

NAPLES

sont contraints de s'accommoder de ce qu'on leur laisse ou de réinventer ce qui peut encore l'être. Avec l'aide de certains commerçants, qui ouvrent leurs portes et leurs toilettes. Avec l'aide de citoyens, de collectifs et d'associations solidaires, ou encore avec l'aide de certains services communaux. Tous débordés.

En sortant de la gare côté rue du Progrès, on aperçoit l'espace Latitude Nord, créé par le Service de Prévention urbaine de Schaerbeek pour accompagner les sans-abris du quartier. Au fil des ➡

MAASTRICHT

années, *« de plus en plus de migrants du Parc Maximilien ont franchi notre porte et il nous est arrivé d'accueillir plus de 120 personnes en une matinée »*, confie un des travailleurs de l'équipe. *« Le lieu compte 2 toilettes et 2 lavabos pour se rafraîchir, utilisés par tous ceux qui passent ici »*. Pour faire face à la détresse liée à l'absence d'infrastructures d'hygiène accessibles, *« nous avons dû faire appel aux gardiens de la paix, afin d'assurer une présence visible pour apaiser les tensions »*. Il s'agissait de rassurer en faisant passer ce message : *« Tu vas avoir ton tour, ne te tracasse pas, pour l'instant il y a quelqu'un qui se lave qui est dans le même besoin que toi »*.

Le chauffoir de Schaerbeek, situé sur les hauteurs du parc Josaphat, est confronté aux mêmes besoins. Ouvert dans le cadre du plan hiver, ses bénévoles y proposent dans une ambiance qui se veut accueillante et conviviale : un déjeuner, un café, une soupe, aux personnes isolées, sans domicile ou encore mal chauffées. Nous y croisons Seid, arrivé de bonne heure, comme de nombreux autres migrants. Tous sont venus à pied pour éviter la police : ils ont marché depuis la gare du Nord, le parking du Decathlon d'Evere, où certains ont trouvé un refuge de fortune, et pour les plus chanceux depuis la porte d'Ulysse, le centre d'hébergement géré par la Plateforme citoyenne à Haren. C'est là que dort Seid en ce moment. *« Pour se laver à la porte d'Ulysse et être certain d'avoir une douche chaude, mieux vaut être dans la file à 7h du matin »*. Passé cette heure matinale, il faudra attendre que les boilers refassent leur œuvre, ou braver l'eau froide. Seid préfère éviter : *« C'est douloureux »* [*painful*]. Nous comprenons que ses mots portent les stigmates des souffrances endurées sur les routes de l'exil et qu'il s'agit aussi de ne pas tomber malade pour pouvoir retenter sa chance vers l'Angleterre. *« Ce sont des nuits épuisantes et dangereuses »*, ce qui explique pourquoi ils sont tant à venir s'allonger et dormir quelques heures au chauffoir. Une fois réveillés, ils montent au premier étage, où se trouvent les toilettes, et profitent de l'eau chaude des lavabos pour se débarbouiller le visage, les aisselles, les mains, les pieds et les cheveux, se brosser les dents et laver slip et chaussettes, qu'ils mettront ensuite à sécher sur le radiateur. Petit détail pour décaper le décor : certains jours, ils sont parfois 200 à devoir se partager deux éviers…

Les migrants peuvent encore compter sur le soutien des hébergeurs, qui représentent souvent la seule possibilité pour eux de prendre une douche et de laver leurs vêtements gratuitement. Alors ils s'organisent : celui qui est hébergé rassemble quelques vêtements appartenant à ses amis d'exil et les leur rapporte propres le lendemain. Ils sont aussi nombreux à traverser la ville pour se rendre chez DoucheFlux, acteur associatif désormais incontournable, non seulement pour la qualité des services qu'il propose (douches, lessives, consignes, permanences médicales et psychosociales, etc.) mais aussi pour les actions de plaidoyer et de sensibilisation qu'il mène.

SANS CHEZ SOI, CHERCHER L'EAU DANS LES INTERSTICES

Il faut dire que les migrants ne sont pas les seuls à subir des difficultés d'accès à l'eau. Bien que les sans-abris connaissent mieux le territoire bruxellois et le réseau associatif, 33 % des 276 personnes sans abri interrogées en septembre 2018 lors du « Face-à-face pour un logement » organisé par le collectif 400Toits ont déclaré ne pas être actuellement capables de subvenir à leurs besoins essentiels comme se laver, changer de vêtements, aller aux toilettes, trouver de la nourriture et de l'eau potable [3]. Au final, chacun se débrouille comme il peut, jonglant entre combines personnelles et associations du secteur, auxquelles les outils développés par Infirmiers de Rue et l'arrivée récente de l'application « Surviving in Brussels » ont permis de donner une meilleure visibilité.

> Certains jours, ils sont parfois 200 à devoir se partager deux éviers…

C'est le cas de Didier, ancien routier de 44 ans, sans logement depuis deux ans. Cet hiver, il dort au Samu Social mais l'été dernier, quand ses amis ne pouvaient pas le dépanner, son plan était d'aller jusque Zaventem : *« Les flics n'emmerdent pas ceux qui ont des papiers, j'étais tranquille. Comme il n'y avait jamais grand-monde, j'utilisais les toilettes handicapés du dernier étage pour me laver »*. Même s'il sait que les éducateurs de rue de Saint-Gilles distribuent des tickets, il préfère ne pas aller chez DoucheFlux : *« Il y a trop de monde et j'ai besoin de plus de calme »*. Alors il privilégie Pierre d'Angle, où il peut aussi se reposer le temps d'une sieste. Non loin de là, au bout de la rue Haute, La Fontaine propose gratuitement un accès à l'hygiène de base (douche, lavoir, coiffure) ainsi qu'à des soins infirmiers. *« Le problème, c'est le temps d'attente. Il faut être là à 8h15 pour recevoir un ticket et revenir soit à 9h30 soit à 11h30. »* Ce mode de fonctionnement a été établi pour éviter les files qui dérangent les voisins et les conflits qui jaillissent entre usagers. *« Cela dit, parfois c'est la moitié de la journée qui y passe. »* Bien qu'il soit incollable sur les lieux associatifs qui proposent des douches, Didier ne connaissait pas les bains-publics de la piscine du Jeu de Balle. *« 2,5€ c'est trop cher pour moi de toute façon… »*.

Dans un autre style, Lenny, 28 ans. Poète à ses heures perdues, il déborde d'une énergie contagieuse. Il nous explique s'être retrouvé à la rue sans ressource et sans droit, car il avait perdu ses papiers et est désormais sorti du registre national. Débrouillard et observateur, il a vite trouvé refuge dans la cave d'un immeuble. *« Des amis y vivaient autrefois. Je me suis rappelé qu'il suffisait d'insister un peu pour que la porte s'ouvre. Un des habitants m'a aidé à faire accepter ma présence auprès des autres locataires »*. C'est aussi là qu'il se lave.

« L'évier est loin d'être attirant à cause de la rouille et des moisissures, donc je remplis des bouteilles et je me lave au-dessus d'une bassine pour ne pas en mettre partout ». Il jette ensuite l'eau dans un trou, qui lui sert aussi pour uriner. *« L'avantage de cette cave, c'est qu'elle est chaude grâce aux chaudières, bien que l'eau ne le soit pas »*.

Avant de trouver cette combine, Lenny a tout de même connu une période d'errance. Il a notamment dormi quelques nuits au stade d'Evere, là où enfant, il jouait au foot. Il squattait les toilettes du Mc Do pour se laver. *« Tu n'as jamais beaucoup de temps. Dès que t'entends du bruit, tu t'enfermes dans une des toilettes pour qu'on ne puisse pas te capter, et tu ressors quand y a plus personne. J'avais du savon mais pas d'essuie. À la place, un t-shirt, un training ou même mon sac à dos… »*. Comme tant d'autres, il lui est déjà arrivé de s'immiscer dans les toilettes d'une maison communale, d'un CPAS, d'une bibliothèque, d'une école supérieure, d'une salle de sport, d'une mosquée ou encore d'un hôpital pour tenter de prendre soin de lui. *« À Saint-Jean, il y a des vigiles. Ils me voyaient parfois passer tous les jours, mais ne m'ont jamais rien demandé »*. La confiance en soi, c'est important. *« Si tu l'as, t'as déjà mis un pied de l'autre côté de la barrière »*. Les lieux où il est officiellement possible de se doucher, il n'y est jamais allé. *« Je préfère rester dans ma zone plutôt que prendre le risque de tomber sur des contrôleurs de la STIB et choper une amende »*. Il évoque également son besoin d'autonomie par rapport aux institutions, doublé d'un certain sens de l'aventure et de l'ironie : *« Ma vie c'est comme un jeu vidéo. Je veux avoir plein d'histoires à raconter à mes enfants »*.

LA VULNÉRABILITÉ HYDRIQUE À NOS PORTES

À Bruxelles comme ailleurs, la vulnérabilité hydrique est donc une réalité pour les personnes sans-abri et mal-logées, dont le nombre est en constante augmentation[4]. Et cette réalité reste largement invisible, tant il est difficile de se représenter le nombre de personnes qui passent sous les radars des statistiques officielles, contraintes de vivre dans une cave, une voiture, un grenier, une usine ou un bâtiment en ruine, tant il est difficile de s'imaginer les efforts déployés par certains pour se maintenir « présentables » lorsque ces difficultés nous paraissent appartenir à un temps révolu. Elles gagnent pourtant du terrain…

La précarité d'une partie grandissante de la population ainsi que le contexte difficile du logement à Bruxelles amènent de plus en plus de familles à devoir accepter des logements insalubres, mal équipés et parfois surpeuplés, à galérer pour payer leurs factures d'énergie, et à devoir se rationner. *« Le budget des ménages est de plus en plus serré : s'il y avait des douches accessibles, tout le monde viendrait si cela permettait de diminuer la facture… »* témoigne un éducateur de rue, rencontré aux abords d'une salle de sport. Nous en discutions également au chauffoir d'Ixelles avec Christiane, la cinquantaine et sans emploi, qui vit dans la peur de perdre son logement. Sa situation financière l'incite à profiter des initiatives communales et associatives pour économiser et se faire du bien. Quand nous l'interrogeons sur ce qu'il faudrait mettre en place, elle imagine *« des douches publiques conçues comme des toilettes publiques, accessibles à toute heure. Les gens pourraient y aller pendant la nuit, à l'abri des regards »*. Ses paroles dévoilent le sentiment de honte qu'elle éprouve à l'idée de devoir exposer sa précarité, d'autant plus quand elle relève de l'intime.

> Une eau mise à disposition de ceux et celles qui galèrent pour soigner leurs corps et leurs visages.

Ces récits de vie, aujourd'hui à Bruxelles, forcent à repenser la présence d'une eau accessible gratuitement en ville. Une eau mise à disposition de ceux et celles qui galèrent pour soigner leurs corps et leurs visages. Il n'y a pas de ville solidaire s'il n'y a pas d'eau accessible, et si on ne lutte pas dès aujourd'hui contre l'aridité des communs. ●

1. Le projet HyPer (Hygiène personnelle hors de/mal chez soi) est un projet interdisciplinaire qui se penche sur les vulnérabilités hydriques à Bruxelles (centres de recherche LIEU, METICES et GAG). Il est financé par Innoviris.
2. On trouve des urinoirs Place de l'Yser, Porte d'Anvers, Chaussée d'Anvers et Rue d'Aerschot et des fontaines Place de l'Yser, Parc Gaucheret et Parc Saint-François. Ces fontaines sont fonctionnelles du mois de mai jusqu'à septembre inclus. Celle du Parc Saint-François fait partie des rares fontaines de la ville qui restent ouvertes toute l'année sauf si la température est inférieure à -7°C.
3. Précisons que si un seul des besoins était satisfait, la réponse était encodée comme « oui ». 400Toits, Résultats du Face-à-face pour un logement, 2e édition, 2018, p. 27 [En ligne].
4. Voir les Dénombrement des personnes sans-abri et mal logées en Région de Bruxelles-Capitale réalisés par La Strada. On lit dans le dernier en date (2019), p. 54 « En dix ans, le nombre de personnes sans-abri ou mal-logées en Région de Bruxelles-Capitale a plus que doublé (+142,2 %) ». La période récente ne fait pas exception à la règle puisqu'on observe une augmentation de 23,6 % des effectifs entre 2016 et 2018.

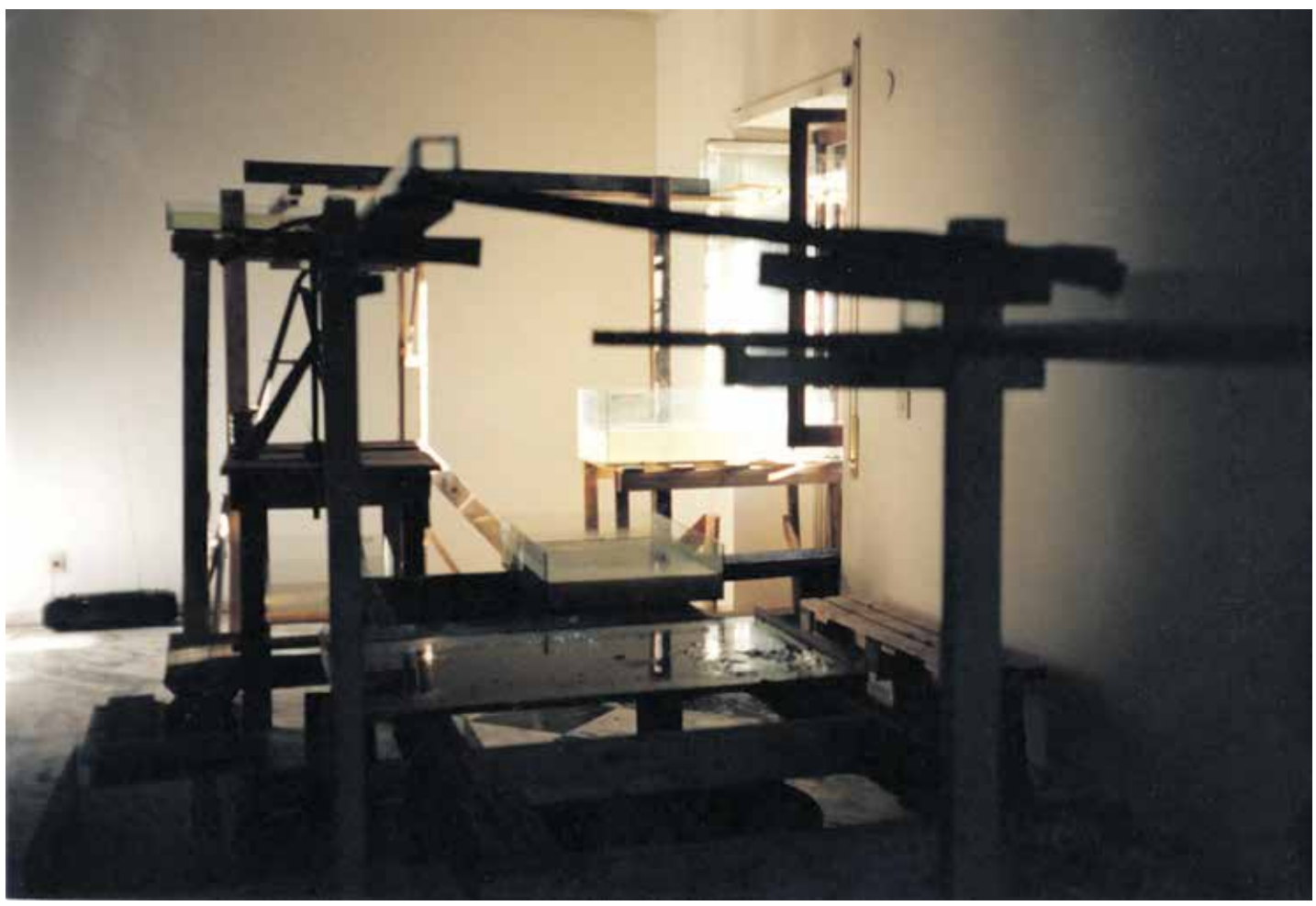

ROME

CE DROIT TOMBÉ À L'EAU ?

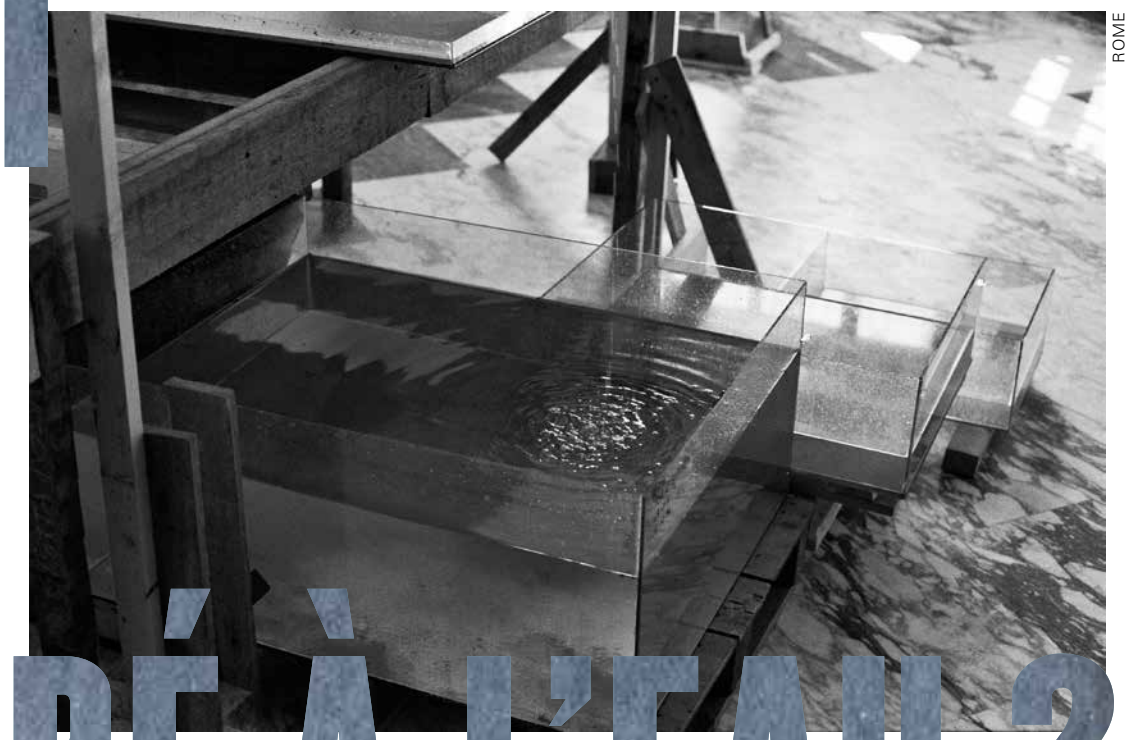

ROME

En Région bruxelloise l'an dernier, 1014 ménages ont subi une coupure d'eau pour cause de facture(s) impayée(s) et près de 25 % des ménages rencontrent des difficultés à honorer leur facture d'eau. Ces chiffres interpellent alors que de nombreux textes légaux et déclarations politiques reconnaissent l'accès à l'eau potable comme un droit fondamental. Mais au-delà des chiffres, ce sont les situations vécues par les ménages privés de ce bien essentiel dans leur logement qui mobilisent.

Marie Hanse, Anne Delvaux & Véronique van der Plancke,
Fédération des Services Sociaux

La coupure d'eau ne représente qu'une partie des difficultés d'accès à l'eau subies par les Bruxellois·es. En amont d'une coupure, il y a toujours des récits de non-accès au compteur, de difficultés de paiement, d'installations insalubres ou vétustes, de complexité administrative, de privations. Ces récits doivent être excavés de toute urgence pour qu'une coupure d'eau – simple « ligne » dans un document judiciaire, statistique ou comptable – révèle toute sa violence. Ce sont ces récits que les personnes rencontrées dans le cadre d'une recherche intitulée « Accès à l'eau, un droit pour tous ? Paroles de naufragés » ont accepté de nous livrer.

> Ce sont les inégalités et l'augmentation du coût de la vie qui sont à questionner.

RETOUR AUX SOURCES : LES CAUSES DE LA PRÉCARITÉ HYDRIQUE

Bien qu'il n'existe aucune définition officielle, il est généralement admis que les termes « précarité hydrique » désignent les situations dans lesquelles les ménages consacrent une partie trop importante de leur budget à la facture d'eau. Les trois facteurs majeurs à l'origine de la précarité hydrique définie comme telle sont le mauvais état des installations et canalisations, la faiblesse des revenus et le coût de l'eau. La complexité des démarches, le non-recours et des relations conflictuelles entre propriétaires et locataires viennent s'y ajouter.

LES REVENUS, UNE QUESTION DE VOLONTÉ POLITIQUE

Derrière les problèmes de précarité hydrique se cache souvent la pauvreté. Malgré la rengaine des promesses électorales, les allocations sociales se situent toujours sous le seuil de pauvreté et le travail n'est plus synonyme d'« aisance ». On estime aujourd'hui qu'une personne pauvre sur cinq travaille [1]. Mais au-delà de la faiblesse des revenus, ce sont les inégalités et l'augmentation du coût de la vie qui sont à questionner.

Pour un nombre croissant de ménages, il est devenu impossible d'assumer une dépense imprévue ou soudaine. À cet égard, on signalera que la facturation mensuelle de l'eau n'est possible que par voie électronique, pénalisant particulièrement les ménages précarisés, souvent victimes de la fracture numérique.

> *« Je suis au chômage et je touche moins de 1 000 euros. Quand je retire mes différents frais, loyer, gaz, électricité, GSM et tout ça, tout ce qui est nécessaire dans une vie, il ne me reste que 100 euros pour manger, aller prendre un café parfois. Comment est-ce que je pourrais faire avec une facture de 500 euros qui arrive en une fois ? Ce n'est pas une vie ça. 15 ou 30 euros par mois c'est possible mais pas 500 euros d'un seul coup ».*

Les problèmes d'accès à l'eau peuvent en outre entrainer un ménage dans une spirale financière qui ne fait qu'alourdir la dette (par des frais liés au recouvrement, par exemple). Si le prix de l'eau semble a priori accessible en Région de Bruxelles-Capitale, il ne l'est pas pour une frange de la population aux revenus particulièrement modestes. La hausse annoncée du prix de l'eau risque de ne pas améliorer la situation à moins qu'elle ne soit assortie de mesures radicales qui garantissent l'accès à l'eau pour tous.

PRIX DE L'EAU, UN BILAN CONTRASTÉ

Entre 2005 et 2017, la facture moyenne d'eau a crû de 56 % [2]. D'autres augmentations du prix de l'eau sont à prévoir très prochainement. Certes, des investissements doivent être effectués sur le réseau, notamment au niveau de l'égouttage et de l'épuration des eaux usées. Mais est-il équitable de faire supporter ces investissements par les ménages au prorata de leur consommation ?

La tarification de l'eau est à repenser dans son ensemble pour être réellement solidaire. La structure actuelle (par tranche, sur le principe d'un prix croissant en fonction de la consommation) avait une vocation écologique. Le signal-prix devait inciter les ménages à consommer moins, selon le présupposé que les gros consommateurs sont les plus aisés. Or cette équation s'avère erronée puisqu'on constate que la consommation d'eau est relativement « stable » à travers les différentes tranches de revenus. De plus, dans les faits, en raison de leurs installations défectueuses ou de l'absence de compteur individuels, les ménages précarisés sont parfois les victimes d'une consommation excessive, avec pour conséquence des factures vertigineuses.

> *« Ma facture est chère, tous les robinets sont des vieux robinets et ça coule. Je n'arrive pas à les fermer correctement et c'est comme ça depuis l'ancien locataire. Je voulais les changer. J'ai acheté des nouveaux robinets maintenant il faut appeler un plombier mais ça coûte cher… »*

VIA BESSO, ROME

Il n'est pas rare qu'une fuite non-détectée ou non-réparée par manque de moyens fasse basculer les ménages dans une situation de précarité hydrique. Bien qu'étant une indéniable avancée, le tout récent « tarif fuite » mis en place par Vivaqua (la société intercommunale qui distribue l'eau à Bruxelles) ne répond que partiellement à cette question. Y avoir accès suppose en outre une maitrise des procédures administratives.

LE BÂTI, LE GRAND OUBLIÉ DE LA PRÉCARITÉ HYDRIQUE ?

La responsabilité du remplacement des installations vétustes/défectueuses, dans le cas d'un logement loué, incombe au propriétaire. Pourtant, nombreux sont ceux qui par manque de volonté laissent celles-ci se détériorer. Lorsque l'on sait que 60 % des Bruxellois·es sont locataires, il s'avère indispensable d'élaborer des mécanismes de responsabilisation des propriétaires. Pourquoi ne pas leur imputer le prix de la facture d'eau lorsque le surcoût est dû à leur négligence?

> *« Il y a des problèmes d'humidité qu'elle (la propriétaire) a fait réparer mais qui reviennent, mais elle s'en fout… Le problème, c'est que comme j'ai des petits retards de loyers anciens, je ne l'ennuie pas pour ça… C'est dangereux mais si je commence à l'ennuyer pour ça, elle va aussi m'ennuyer pour autre chose… Je préfère avoir un logement pas toujours en sécurité, mais bon… »*

Le locataire est souvent placé dans des rapports de force déséquilibrés avec un propriétaire qui ne donne parfois pas accès au compteur ou produit des décomptes de charges incorrects voire fallacieux.

Le locataire est souvent placé dans des rapports de force déséquilibrés avec un propriétaire.

CONSÉQUENCES : LES RAVAGES SUR « L'ULTIME INTIME »

Les difficultés d'accès à l'eau mettent directement en péril des besoins fondamentaux tels que boire, se laver, cuisiner ou encore prendre soin de son lieu de vie. C'est le rapport au corps, à l'intime, à la sphère privée qui est immédiatement menacé. L'absence d'eau impacte directement la santé physique et mentale. Lorsqu'on donne la parole aux naufragés du système, les mots utilisés traduisent une atteinte profonde à la dignité. Ils évoquent un « retour au temps des cavernes », un sentiment de honte ou encore la mise en péril de leur place dans la société, voire de leur humanité.

> *« Oui ça a un impact, un peu quand même parce qu'on n'est pas heureux… Cette situation toute la journée, ça tourne dans le cerveau et on y pense toute la journée, dans la rue et ça tourne en boucle, ce n'est pas quelque chose qu'on oublie, c'est notre vie et ça tourne… même la nuit en dormant… Enfin on ne dort pas parce que ça tourne dans la tête… »*

Ne plus avoir accès à l'eau dans son logement signifie aussi mettre en place des stratégies coûteuses et peu écologiques comme l'achat de bouteilles, de lingettes nettoyantes… Si elles le peuvent, les personnes vont solliciter leur entourage pour utiliser les sanitaires ou s'approvisionner en eau et transporter des bidons. Ces stratégies pour pallier le manque ne fournissent qu'un accès provisoire et précaire, qui engendre une modification des habitudes et un renoncement à une partie de sa consommation. Ces parcours sont épuisants et peuvent générer des tensions familiales importantes.

> *« On va chez ma fille qui habite tout près, une fois par semaine, pour se laver et nettoyer les vêtements ».*

Enfin, les ménages privés d'eau auront parfois recours à des infrastructures extérieures comme les salons-lavoirs (wasserettes), les piscines, les toilettes des gares. Ces dispositifs représentent généralement le dernier recours. Ils sont peu nombreux et peu adaptés, en particulier pour les femmes et les familles **Voir articles *Aridité des communs* p.5-7 et *Bruxelles-les-Bains* p.11-13**.

L'absence d'eau impacte directement la santé physique et mentale.

AURAIENT-ILS JETÉ LE BIEN COMMUN AVEC L'EAU DU BAIN ?

Comment réconcilier ces réalités traumatiques avec la promesse de dignité, intrinsèque à tout droit fondamental ?

Le 28 juillet 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte une Résolution historique consacrant le droit fondamental à une eau potable salubre et propre, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme [3]. Le droit à l'eau est dès lors unanimement et universellement consacré comme contraignant. Les États doivent s'efforcer de rendre ce droit effectif, par paliers progressifs.

En Belgique, le droit à l'eau n'est pas reconnu comme tel dans la législation mais découle directement du droit à une vie digne, proclamé dans l'article 23 de la Constitution. En Région de Bruxelles-Capitale, la législation précise que *« L'eau fait partie du patrimoine commun de l'humanité et de la Région de Bruxelles-Capitale. Toute personne a le droit de disposer d'une eau potable de qualité et en quantité suffisante pour son alimentation, ses besoins domestiques et sa santé »* [4].

La reconnaissance du droit à l'eau n'a néanmoins jamais conduit à sa gratuité obligatoire ou à l'interdiction des coupures. Toute l'ambiguïté de la question repose sur le paradoxe entre la consécration de l'eau comme bien commun et la réalité d'un bien effectivement marchand. *A minima*, les autorités publiques devraient toutefois s'assurer que tous les citoyens puissent avoir accès à ce bien de première nécessité en fonction de leurs besoins et non de leurs moyens.

Dans cet esprit et au vu des lourdes conséquences qu'elles impliquent, les coupures d'eau pour impayés apparaissent comme l'aberration la plus flagrante. Aujourd'hui, on estime qu'en moyenne, les ménages coupés d'eau le restent pendant 40 jours pour une dette d'environ 300 €. Au regard des montants en jeu, cette sanction est inhumaine et disproportionnée. Parce qu'elle se produit dans l'intimité des foyers, la coupure d'eau doit-elle rester un enjeu invisible aux yeux des pouvoirs publics ? Plusieurs pays, dont nos voisins français, ont déjà adapté leur législation afin de bannir ces coupures. Il faudrait s'en inspirer.

Enfin, une récente résolution adoptée par le parlement bruxellois déclarait que *« Si on ne peut pas vivre sans air, on ne peut pas non plus vivre sans eau »* [5]. Si payer pour respirer semble être la défaite la plus absolue face à la machine néo-libérale, la question de la marchandisation de l'accès à l'eau fait pourtant peu de remous. À l'heure où la nature est monnayée et le commun privatisé, osons rêver d'une ville où l'accès à l'eau ne serait menacé pour personne, où la justice sociale l'emporterait sur la logique marchande. ●

> Si on ne peut pas vivre sans air, on ne peut pas non plus vivre sans eau.

1. Interview de Jos Geysels et Erik Vlaminck par S. Demeulemeester, "Politici bestrijden de armen, niet de armoede", *Knack*, 17/10/2019.
2. ZOOM Précarité hydrique en Belgique 2019, Fondation Roi Baudouin.
3. A/RES/64/292, « Le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement », 28/07/2010.
4. Ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau.
5. Résolution du parlement de la Région de Bruxelles-Capitale du 30 avril 2019 concernant l'accès à l'eau pour toutes et tous et la lutte contre la précarité hydrique en Région de Bruxelles-Capitale.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Le Centre d'Appui SocialEnergie est un projet développé par la Fédération des Services Sociaux visant à soutenir les travailleurs sociaux de la Région de Bruxelles-Capitale en matière d'énergie et d'eau [www.socialenergie.be].
ZOOM Précarité hydrique en Belgique 2019. Jusqu'il y a peu, la problématique de la précarité hydrique a retenu peu d'attention. C'est pourquoi la Fondation Roi Baudouin a fait réaliser en 2015 une étude exploratoire sur la précarité hydrique en Belgique. Cette étude conclut à un risque d'assister à une nouvelle forme d'exclusion sociale à cause de l'augmentation constante, d'année en année, du montant de la facture d'eau.

FIUMICINO

MEUSE, HASTIÈRE

BRUXELLES-LES-BAINS ?

Alors que se laver est pour la plupart d'entre nous une expérience intime qui se déroule à l'intérieur du logement, cela n'a pas toujours été le cas et continue de ne pas l'être pour certain·e·s. Aujourd'hui oubliés, des établissements de bains ou douches publics présents dans presque toutes les communes bruxelloises jusqu'il n'y a pas si longtemps permettaient de se laver hors de chez soi. S'intéresser à ces lieux permet de redéployer des imaginaires d'une eau accessible en ville.

Sophie Richelle, historienne,
Laboratoire interdisciplinaire en Études urbaines (ULB)

Dès la fin du XVIIIe siècle, l'eau (re) devient un agent hygiénique de premier plan. Mais entre les discours et les pratiques, entre la déclaration et la généralisation des dispositifs, un fossé de près de deux siècles demeure. Surtout, la généralisation de réseaux capables d'amener l'eau chaude à plusieurs endroits du domicile et de l'intégration d'un espace privatif prévu à cet effet, la salle de bain, est une réalité occidentale de la fin du XXe siècle seulement. En attendant, les bains publics sont une des seules réponses collectives à ce besoin de propreté de plus en plus affirmé. Des tendances européennes au cas bruxellois, cet article retrace les conditions de notre rapport au corps, à la propreté et à la pudeur, construit, entre autres, entre les cabines de ces bains publics communaux.

DE L'EAU POUR LE CORPS

Vers la fin du XVIIIe siècle, l'eau retrouve un rôle à jouer dans le bien-être. Plus encore, elle devient un outil thérapeutique et, petit à petit, devient un élément indispensable à l'hygiène corporelle. L'heure est aux établissements balnéaires luxueux dont on retrouve des traces à Bruxelles. En Europe et aux États-Unis, face aux conditions de vie désastreuses des classes populaires industrielles et urbaines ainsi qu'aux différentes épidémies, notamment de choléra, un mouvement hygiéniste se constitue dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

La mise en place de dispositifs d'hygiène à destination des classes populaires devient un enjeu important, garant de la santé de l'ensemble de la société. C'est d'Angleterre que vient l'exemple où l'on combine au sein d'un même bâtiment baignoires, piscine et laverie (pour le linge). Le premier établissement du genre, le *Frederick Street Bath and Washouse*, ouvre ses portes à Londres en 1842.

> Les bains publics sont bel et bien une institution qui se décline tout au long du XXe siècle.

En Belgique, sous la houlette de Charles Rogier (homme politique libéral, ministre à plusieurs reprises, 1800-1885), le mouvement hygiéniste se développe et le Conseil supérieur d'hygiène publique voit le jour en 1849 [1]. Mais dans un premier temps, la mise en place des établissements de bains à destination du peuple est laissée à l'initiative des particuliers. L'année 1901 est un tournant important pour l'histoire des bains publics en Belgique. Le Conseil supérieur d'hygiène publique s'empare en effet activement de la question et mène une grande enquête révélant le manque et la rareté des infrastructures pour tout le pays. Il est alors décidé d'une subvention à attribuer aux communes prêtes à ériger de tels dispositifs afin de rendre accessible au plus grand nombre la possibilité de se laver.

Le bain-douche, qui correspond à notre douche actuelle, a été inventé en 1872 par un médecin rouennais dans le contexte des prisons de la même ville (Merry Delabost, 1836-1918) [2]. Économe en temps, en espace et eau, il devient rapidement le dispositif privilégié des espaces d'hygiène populaire. Cependant, des baignoires se maintiennent longtemps et ce jusqu'aujourd'hui (c'est le cas notamment à la piscine Van Eyck à Gand, ou à la piscine de Laeken jusqu'en 2012). Ces établissements de bains publics gardent une utilité réelle pour la majorité des gens jusque dans les années 1960, puisqu'à Bruxelles, Anvers et d'autres villes belges, 60 % des logements ne comprennent pas de salle de bain jusqu'à cette époque. Si le profil des usagers se modifie progressivement ensuite, à partir des années 1970-1980 (ils sont de plus en plus précarisés) et que la fréquentation baisse lentement, ces évolutions ne rendent pas ces lieux moins ➡

CHRONOLOGIE DES CRÉATIONS DE BAINS PUBLICS BRUXELLOIS

1901	Bassin de l'abattoir	Bruxelles-centre
1903	Chalet de bains-douches	Bruxelles-centre
1904	Bains publics et piscine	Ixelles (rue de la natation)
1904	Bains communaux	Schaerbeek (rue Kessels)
1907	Bains-douches	Saint-Josse-ten-Noode (rue Braemt)
1907	Bains populaires	Bruxelles-centre (rue de la clé
1908	Bains communaux	Saint-Gilles (rue de la perche)
1911	Bains-douches	Anderlecht (rue d'Allemagne)
1911	Bains communaux	Molenbeek-Saint-Jean (rue Ransfort)
1929	Bains-douches	Anderlecht (rue de Douvres)
1933	Bains de Saint-Josse-ten-Noode	Saint-Josse-ten-Noode (rue Saint-François)
1933	Bains-douches ucclois	Uccle (chaussée d'Alsemberg)
1935	Bains-douches	Ganshoren (rue Moens)
1936	Bains-douches populaires	Anderlecht (rue Erasme)
1939	Bains publics	Anderlecht (roue)
1947	Bassin de natation	Forest (rue Berthelot)
1947	Bains-douches	Anderlecht (rue Ropsy chaudron)
1950	Bains-douches	Molenbeek-Saint-Jean (rue de Courtrai)
1954	Bains de la ville de Bruxelles	Bruxelles-Centre (rue du chevreuil)
1955	Bains douches	Saint-Josse-ten-Noode (rue Saint-Josse)
1958	Bain communal le Neptunium	Schaerbeek (rue Jérusalem)
1960	Bains-douches	Koekelberg
1969	Bains-douches	Forest (rue de l'eau)
1972	Piscine de Laeken	Laeken (rue du Champs de l'Eglise)

nécessaires, bien au contraire. Ainsi, les bains publics sont bel et bien une institution qui se décline tout au long du xxe siècle.

SE LAVER À BRUXELLES AU XXe SIÈCLE

Bruxelles suit les grandes évolutions reprises ci-dessus. En 1768, un premier établissement ouvre ses portes Rue Terre-Neuve. D'autres établissements de bains luxueux suivent au début du xixe siècle : l'hôtel des Bains minéraux ou Bains Saint-Georges (rue des Alexiens, 1809), les Bains Saint-Sauveur (rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 1818) et les Bains Léopold (Montagne de la Cour et rue des Trois-Têtes, 1834).

À partir des années 1830, une bonne quinzaine d'établissements tenus par des particuliers sont renseignés dans les Almanachs (ancêtres des annuaires). Mais l'entrée est payante en fonction des types de bains et des services. À cette époque, les bains à moindre coût ou gratuits se prennent dans les deux hôpitaux publics de la ville, à l'hôpital Saint-Pierre ou Saint-Jean. Cela dit, les Almanachs ne constituent pas un répertoire exhaustif et concernent principalement Bruxelles-centre. Néanmoins, ils mentionnent l'existence d'établissements dans plusieurs autres communes bruxelloises en cette deuxième moitié du xixe siècle. C'est le cas d'Ixelles (2 établissements et 1 bassin de natation en plein air), de Molenbeek-Saint-Jean (1 établissement et des bains à l'hôpital), de Saint-Gilles (1 bassin de natation) et de Schaerbeek (5 établissements).

Avec le tournant du siècle et l'avènement d'un service public de bains, les initiatives communales se développent. Les constructions s'égrènent entre 1900 et 1972 en se concentrant particulièrement dans les années 1900 et 1930. Bruxelles-centre, Ixelles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Saint-Gilles, Molenbeek-Saint-Jean, Anderlecht, Uccle, Forest, Ganshoren, Koekelberg se dotent ainsi d'au moins un établissement de bains publics Voir le tableau ci-dessus. À noter que plusieurs écoles s'équipent également de douches à l'usage de leurs élèves. On assure ainsi à ceux-ci, considérés comme des vecteurs d'apprentissage de l'hygiène au sein de leurs familles, un service de douches minimum.

Par ailleurs, les piscines, envisagées à la base comme un dispositif d'hygiène, gardent cette visée jusqu'à nos jours, et ce malgré l'importance croissante de leur caractère sportif et récréatif. À partir des années 1970, la fermeture progressive des établissements communaux publics a laissé un vide que tente de combler le secteur associatif. Si plusieurs associations offrent la possibilité de se doucher, la difficulté actuelle d'accéder à l'eau à des fins d'hygiène est criante cf. article *L'aridité des communs* p.5-7.

CULTURE D'EAU, RAPPORTS AUX CORPS

Jusque dans la première moitié du xxe siècle, la pratique du bain ou de la douche n'est pas entrée dans les moeurs, et les usagers, enfants et parents, restent méfiants. L'apprentissage de l'eau et des pratiques d'hygiène corporelle s'étale tout au long du xxe siècle, différemment selon les lieux et les milieux sociaux. Trois traits marquants caractérisent cet apprentissage, et influent encore aujourd'hui sur notre rapport à l'eau.

1. Dans les bains publics, la séparation fondamentale est celle des sexes. Dans des couloirs distincts ou selon des horaires différenciés, hommes et femmes se croisent peu. Il apparait par ailleurs important de souligner que les femmes pâtissent d'une offre toujours plus restreinte, qu'il s'agisse du nombre de douches ou des horaires attribués.

2. Par ailleurs, aux bains publics, se laver est une pratique intime. On est seul·e, ou avec ses enfants. Plus que d'autres pays européens, la Belgique semble avoir construit un rapport particulièrement strict à la nudité. Par exemple, alors qu'en Europe, la plupart des ouvriers des mines se lavent dans des bains-douches collectifs, la Belgique semble être le seul pays à préférer des cabines individuelles, par « respect de la pudeur ». Dans les bains publics, les cloisons des cabines isolent le baigneur qui se lave. Dans ce tableau, la piscine, qui sert également de lieu où se laver, fait exception. Mixte dès les années 1920 (alors que l'école ou les scouts ne le seront qu'à partir des années 1960), les corps s'y dévoilent plus que nulle part ailleurs. Jusque dans les années 1960-1970, l'entrée à heure fixe par session entraîne une confrontation des corps puisque tout le monde se douche, se baigne et se lave au même moment. Et c'est d'autant plus vrai lorsque les douches se font face de part et d'autre du bassin, comme à la piscine d'Ixelles par exemple.

3. Un dernier aspect du bain public a trait, justement, au fait qu'il soit public. Que ce soit le quartier de La Roue à Anderlecht, le Coin perdu à Ixelles ou le voisinage du foyer Saint-Gillois, les bains et piscines communaux se situent souvent au moment de leur construction dans des quartiers populaires. Ces établissements font se côtoyer les habitants du quartier qui n'ont ni salle de bain ni eau chaude. S'y confrontent les différences culturelles comme s'y éveillent les méfiances envers les « nouveaux venus ». Une usagère, ayant fréquenté les bains publics d'Ixelles enfant entre les années 1960 et 1970 se souvient :

AUBE, AUBEPIERRE SUR AUBE

« J'ai des souvenirs de visuel de familles et en particulier, avec l'arrivée de l'émigration marocaine, de femmes marocaines venant avec des petits enfants et avec la rumeur persistante [...] *qu'elles arrivaient avec des sacs bourrés de linge et qu'elles profitaient aussi de l'espace bain pour laver le linge.* [...] *Mais c'est de l'ordre de la rumeur évidemment, je n'ai aucune certitude ni que ce soit vrai, ni que ce soit faux mais ça faisait partie de la manière dont on ressentait cette arrivée, ces familles qui venaient* [...] *C'était un milieu qui jusqu'alors était peut-être un milieu très très blanc et puis tout d'un coup on voyait arriver d'autres communautés et donc il fallait aussi s'acclimater avec ce que ça pouvait signifier »* [3].

Publics, les bains et leur utilisation partagée suscitent leur lot de frictions avec lesquelles tous les usagers doivent composer. Hommes, femmes, enfants, de générations, de cultures et de pratiques différentes s'y côtoient. La cohabitation au XXe siècle est importante, voire, en regard de l'état du logement bruxellois, une expérience majoritaire. Cela étant, le rapport à l'eau est depuis longtemps pour nous un rapport individuel. Chacun, même au sein d'un établissement public, peut recréer les remparts d'une intimité entre les cloisons de sa cabine. Ce rapport hygiéniste et fonctionnel à l'eau n'est pas pour autant dénué d'un certain plaisir liant propreté, bien-être et détente dans les pratiques et les ressentis des usagers. La garantie d'une eau chaude et de la baignoire, offre pour un long XXe siècle un luxe immense en comparaison avec le robinet d'eau froide et la bassine mobile du domicile. Pour un temps, même bref, les bains publics offrent mieux qu' « à la maison » : une eau chaude en quantité et à prix fixe ; un plaisir de l'eau qui permet la détente *« d'un vrai bon bain »*.

Aujourd'hui, contrairement aux déclarations d'inutilité dont ils font l'objet, les bains publics continuent de servir. Certes avec moins de succès mais pas moins de nécessité. En effet, depuis le XIXe siècle, la propreté des corps s'est cristallisée autour de leurs odeurs. De luxe qu'elle était, la propreté est devenue un devoir. Se laver, être propre, ne pas puer sont des conditions d'intégration. À Bruxelles, contrairement à d'autres villes (Gand ou Tournai notamment), les bains publics à moindre coût ont quasiment disparu. La ville ne donne plus les moyens de se laver à ses habitants les plus précaires. Or, leur dé-marginalisation dépend, entre autres, de la possibilité de prendre soin de leur corps. Cet aperçu historique nous montre pourtant que les instances publiques ont su, par le passé, mettre en place des infrastructures complémentaires aux logements. Les réinventer, au goût du jour, permettrait de repenser la question des droits et des devoirs en matière d'accès à l'eau de tous et toutes. ●

Aujourd'hui, contrairement aux déclarations d'inutilité, les bains publics continuent de servir.

MEUSE, HASTIÈRE

1. Le Conseil supérieur d'hygiène publique (aujourd'hui Conseil Supérieur de la Santé) est fondé en 1849, sous la houlette de Charles Rogier. À l'image des modèles anglais et français, il amorce l'intervention de l'État dans les matières d'assistance et de santé laissées jusque-là en grande partie aux instances communales. Concrètement, le Conseil supérieur d'hygiène publique rend des avis sur toutes les matières reliées à l'hygiène et à la santé. Il joue le rôle de conseiller auprès des ministères compétents sans pour autant posséder des moyens de contraintes afin de faire appliquer ses préconisations.
2. H. DAJON, « La douche, une invention d'un médecin des prisons, le docteur Merry Delabost », in *Criminocorpus*, 2013, p. 1-6.
3. Entretien avec Chantal Kesteloot, usagère des bains publics d'Ixelles dans les années 1960-1970.

POUR ALLER PLUS LOIN

Histoire du corps. 3. Les mutations du regard. Le XXe siècle, Jean-Jacques Courtine, 2005. Jamais, avant le XXe siècle, le corps humain n'avait connu de tels bouleversements. Le déplacement du rapport entre santé et maladie, corps normal et anormal, vie et mort dans une société toujours plus médicalisée ; la légitimité accordée au plaisir en même temps que l'émergence de nouvelles normes et de nouveaux pouvoirs, biologiques et politiques ; la recherche du bien-être individuel et l'extrême violence de masse, le contact des peaux dans la vie intime et la saturation de l'espace public par la froideur des simulacres sexuels… L'histoire du corps ne fait que commencer.

Le Conseil Supérieur de la santé, 1849-2009 : trait d'union entre la science et la santé publique, Elisabeth Bruyneel, 2009.

La douche, une invention d'un médecin des prisons, le docteur Merry Delabost, Hervé Dajon, in *Criminocorpus*, 2013. La douche est une invention mondialement connue, âgée d'environ 130 ans. La fin de la Belle Époque l'appelait « bain-douche » ou « douche en pluie ». Elle fut pour les contemporains, les hygiénistes en particulier, une révolution puisqu'elle permettait de laver une masse de population rapidement avec économie.

Le miasme et la jonquille, Alain Corbin, 1986. À partir de 1750, on a peu à peu cessé, en Occident, de tolérer la proximité de l'excrément ou de l'ordure, et d'apprécier les lourdes senteurs du musc. Une sensibilité nouvelle est apparue, qui a poussé les élites, affolées par les miasmes urbains, à chercher une atmosphère plus pure dans les parcs et sur les flancs des montagnes. C'est le début d'une fascinante entreprise de désodorisation… Le terme de cette entreprise, c'est le silence olfactif de notre environnement actuel.

The Clean Body. A Modern History, Ward Peter, 2019.

Piscines et bains publics à Bruxelles, Marie Resseler, Service public régional de Bruxelles, 2015.

FOREST

EAUX DÉCOUVERTES

Un jour de juillet 2013, un attroupement se forme devant les hautes grilles et les bâtiments anonymes d'une des plus vastes usines de la région, que longe un morne boulevard… Nous sommes à Forest, dans la plaine alluviale de la Senne, et… pourtant, pas d'eau à l'horizon.

Michel Bastin, EGEB et Brusseau Voir encadré en p.16

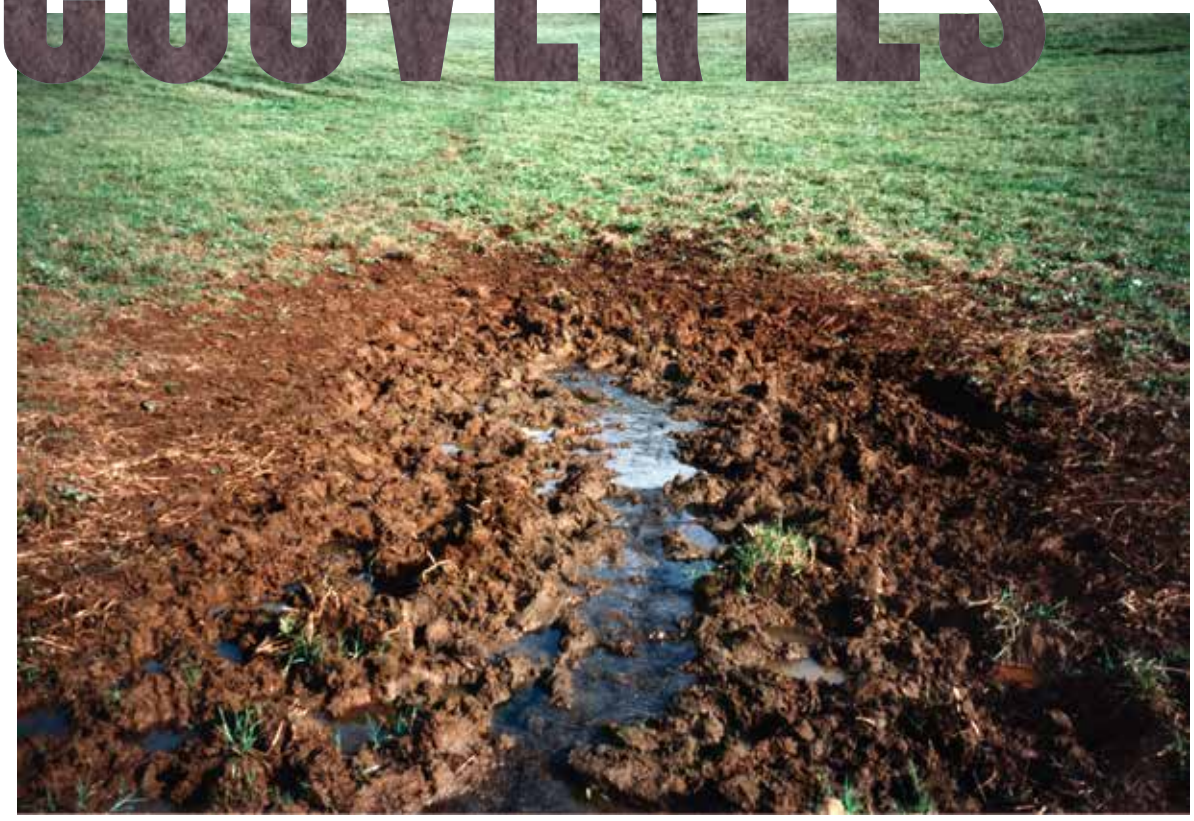

SOURCE DE LA CHIERS, OBERCORN

Une quarantaine de personnes s'est réunie cet après-midi pour une balade dite des naufragés, co-animée par les EGEB et Françoise. Le thème en est l'eau. Il en sera même abondamment question. Et pourtant nous n'en verrons guère dans ce paysage très urbanisé et bétonné. Si l'eau n'y est plus visible en temps normal, en revanche en cas de grosses pluies, elle apparaît en abondance malodorante dans les caves (qui pour beaucoup sont devenues des pièces de vie). Françoise se mobilise depuis des années au sein du comité Stop-Inondations Saint-Denis pour que soit entendu le vécu des habitant·e·s d'un quartier précarisé particulièrement exposé aux inondations. Et aussi pour que soit reconnue leur compréhension des causes des inondations : ils savent quand et comment elles se produisent, quelles eaux elles charrient (eaux claires et eaux d'égout). Ils ont aussi développé, pour se protéger, diverses stratégies… qu'ils savent insuffisantes.

UN PEU DE GÉOLOGIE ET DE GÉOGRAPHIE

Pour mieux comprendre, il nous faut faire un peu de géographie et de géologie. Les cyclistes le savent, le relief de Bruxelles est vallonné, marqué par les vallées de la Senne et de plusieurs de ses affluents. Forest s'étend sur le versant oriental de la vallée de la Senne, depuis la crête, qui culmine à l'Altitude 100, et sur la vaste plaine que sillonnaient jadis les bras de la rivière.

La géologie de la région est complexe. On peut néanmoins la résumer comme suit : les hauteurs sont constituées de sables perméables, le fond des vallées d'argiles non perméables. L'eau s'infiltre dans les premiers et est retenue par les seconds, formant ainsi les nappes souterraines. Au fil des temps géologiques, les vallées se sont creusées dans ces deux couches, et le long de leurs versants, à l'intersection du sable et de l'argile, naissent les sources. Elles étaient jadis nombreuses à Forest. Cependant, à partir du XIXe et surtout au XXe siècle, une couche s'est déposée par-dessus : la ville, le bâti, les voiries, les espaces asphaltés, bétonnés, imperméabilisés. L'eau ne peut plus guère s'y infiltrer. En cas de grosses pluies, depuis les hauteurs, elle dévale en torrents le long de rues en forte pente ou s'engouffre dans les égouts qu'elle sature. En aval, elle rencontre d'autres obstacles encore, des talus de chemin de fer et des sites industriels. L'eau n'a d'autre possibilité que de s'accumuler, comme dans une baignoire dont le bouchon serait bloqué.

La réponse technique, classique, consiste à construire des bassins d'orage. Elle est coûteuse et génère d'autres problèmes *cf.* article *Forest Nord, quoi de neuf sous le soleil* p.17-19 Une autre piste consiste à traiter le paysage urbain de façon à ce que les cycles de l'eau y retrouvent leur place.

UN PEU D'HYDROLOGIE

Ici apparaît une évidence de prime abord paradoxale : la solution au problème doit être trouvée là où le problème ne se pose pas. Autrement dit, pour soulager la situation des quartiers subissant des inondations, il faut éviter que l'eau y afflue en trop grandes quantités, et donc la retenir en amont. Cela implique des aménagements perméables, végétalisés, tant en intérieur d'îlots qu'en voirie. Lorsque les habitants de l'amont comprennent cela, saisissent le rôle que leur quartier peut jouer et qu'ensemble avec les habitants de l'aval ils conçoivent des solutions pour réduire les risques d'inondations, on parle de solidarité de bassin versant.

C'est ce qui s'est passé à Forest. Quelques mois après la balade des naufragés, un nouvel attroupement s'est formé, au sommet de Forest, à l'Altitude 100 : ce sera la première des trois balades des solidaires.

Plusieurs guides cette fois, membres de collectifs et comités forestois, y font part des actions qu'elles/ils pensent judicieuses à l'échelle individuelle (éviter les lingettes dans les toilettes !) ou collective (créer des jardins partagés). Mais aussi de possibles réaménagements des espaces

Ici apparaît une évidence de prime abord paradoxale : la solution au problème doit être trouvée là où le problème ne se pose pas.

publics. Chaque balade sera suivie d'un atelier de cartographie collaborative, selon une méthode, rigoureuse et ludique développée par Thomas Laureyssen, alors doctorant de la faculté universitaire de Genk : le *map-it*. Sur une carte muette du quartier que l'on vient d'explorer, à l'aide d'autocollants représentant des pictogrammes, les participant·e·s sont invité·e·s à faire part de leurs observations, connaissances d'un territoire et ensuite de leurs propositions d'améliorations, idées nouvelles ou rappels de propositions déjà élaborées. Ont pu être rappelées ici l'idée d'une coulée verte le long de l'avenue Neptune, dans le haut de Forest, fort opportune aussi sur le plan hydrologique, ou la mise en valeur de la source du Calvaire, toujours vive au pied du versant.

Au cours de ces ateliers, s'esquissent de nouvelles rivières urbaines… Il s'agit, au sein du tissu urbain, de redonner à l'eau qui tombe du ciel ou qui sort de terre les conditions que lui donnent une rivière, en considérant les bâtiments, les espaces publics, comme des outils de la restauration des cycles de l'eau. Un rond-point, une pelouse peuvent être travaillés de manière à former un bassin qui, en cas de grosses pluies, peut s'emplir temporairement. Le long des rues, quand leur largeur le permet, on peut créer des noues, fossés peu profonds, perméables et végétalisés. Autant d'idées pour que l'eau, lors des fortes pluies, s'accumule ailleurs que dans les maisons des habitants.

Les quatre balades et ateliers cartographiques aboutirent à une « proposition experte et citoyenne », pour l'ensemble de Forest, nourrie tant par les réflexions des habitant·e·s que par celles d'architectes et de chercheurs, et qui fut discutée lors d'une table ronde organisée en mars 2014 par les EGEB avec l'ensemble des acteurs institutionnels concernés par l'eau à Bruxelles : Commune de Forest, Bruxelles-Environnement, SBGE (Société bruxelloise de Gestion des Eaux), Vivaqua, etc.

APRÈS LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE

Suite à la table ronde, Françoise et sa collègue Françoise obtinrent d'accéder aux archives du service communal des Travaux publics. Depuis 2013, chaque semaine, elles y identifient tout ce qui concerne l'eau. Les plans terriers, courriers, dossiers relatifs à la création de rues ou aux conflits de voisinage… confirment ce que racontent les livres d'histoire locale : jusqu'au XXe siècle, un inextricable écheveau de cours d'eau arrosait le territoire forestois. Le *Doolhofbeek* naissait non loin du parc Duden, l'*Ysbakbeek* du côté de l'avenue de Monte-Carlo où jaillissait aussi la *Kuypeborre*, plus au sud les sources du *Koolhofbeek* alimentaient un vaste étang, plus au sud encore deux ruisselets abondants unissaient leurs eaux, le *Zandbeek* et le *Vossegatbeek* ; au pied du versant, le *Geleytsbeek* traversait un dédale de fossés pour rejoindre la Senne du côté de l'ancienne brasserie Wielemans Ceuppens, etc.

> Autant d'idées pour que l'eau, lors des fortes pluies s'accumule ailleurs que dans les maisons des habitants.

Au-delà de la passion pour les documents anciens, la motivation des Françoise est politique : étayer un plaidoyer pour d'autres choix en matière d'urbanisme, qui prennent en compte des réalités géologiques et hydrologiques. Au fur et à mesure, elles scannent des plans anciens, effectuent des superpositions avec des plans actuels et démontrent des correspondances entre d'anciens cours d'eau et des problèmes hydrologiques d'aujourd'hui.

Nous ne pouvons aborder ici tous les enseignements que l'on peut tirer des découvertes archivistiques, mais arrêtons-nous sur un site à la croisée entre hydrologie, patrimoine, enjeux sociaux et institutionnels : l'ancienne abbaye de Forest, en passe d'être transformée en pôle culturel local, dit ABY.

UN PASSAGE PAR L'ARCHÉOLOGIE

C'est dans ce cadre qu'ont été menées des fouilles archéologiques préventives, qui ont débuté par l'exhumation des vestiges du moulin abbatial, sur lesquels le travail de Françoise avait attiré l'attention. Au cours d'une présentation publique de leur mission, les archéologues ont rappelé que comme toute abbaye, celle de Forest était dès son origine structurée par les eaux – et structurait le réseau hydrographique local qu'elle avait largement remodelé – : le *Geleytsbeek* apportait la force motrice au moulin, les sources toutes proches (*Ysbakborre*, *Kuypeborre*, etc.) servaient aux usages domestiques, d'autres eaux encore alimentaient la brasserie. Enfin, les eaux usées étaient évacuées et les matières qu'elles charriaient engraissaient les champs et les jardins environnants.

Prenant appui sur tout ceci, les habitants entre-temps engagés dans une recherche-action participative (Brusseau) coordonnée par les EGEB, proposent que les Jardins de l'abbaye (re) deviennent un maillon structurant d'un réseau hydrologique nouveau. Autrement dit, comme le décrit Léa, une habitante, il importe que l'eau puisse y passer (le traverser), y séjourner (temporairement) ou s'y établir (étang). Une eau redevenue visible, agréable au regard, rafraîchissante lors des grosses chaleurs, qui soit perçue positivement dans un quartier où elle est souvent vécue comme source de nuisances. Au travers de Brusseau, des calculs hydrologiques ont démontré que l'on pourrait ainsi efficacement détourner des égouts (et des caves du quartier) certaines quantités d'eaux pluviales, et des investigations dans les canalisations souterraines des alentours ont indiqué de possibles connexions avec la Senne. ➡

FRICHE ROYAL-BOCH, LA LOUVIÈRE

SOURCE DE LA MOLIGNÉE

POUR ALLER PLUS LOIN

États Généraux de l'Eau à Bruxelles Les EGEB ont pour tâche de rendre l'eau politique. À une eau technique, une eau invisible, une eau marchande, nous voulons substituer une eau vivante, écologique et participant aux cycles de vie de la ville, une eau commune, une eau urbaine [https://www.egeb-sgwb.be/].

Brusseau Le projet Brusseau invite des habitants à élaborer, avec des chercheurs et des acteurs de terrain, un diagnostic et des propositions d'aménagement pour réduire les risques d'inondations à Bruxelles [http://brusseau.be/contact/].

> Les nouvelles constructions prolifèrent, et impliquent chaque fois une plus grande emprise sur le sol, et en sous-sol.

UN PEU DE POLITIQUE

La proposition citoyenne, ainsi étayée semble avoir été – au moins partiellement – entendue. Le projet ABY, tel qu'il sera présenté à l'enquête publique début 2020 intègre une gestion paysagère des eaux pluviales.

En revanche, autour du site de l'abbaye, ça coince. Certes la Commune de Forest s'est engagée dans ce qu'elle appelle son maillage pluie, souvent inspiré par des propositions citoyennes. Mais cette trame bleue qui s'esquisse se glisse entre des îlots toujours plus imperméabilisés... Car la pression immobilière est forte ; les dernières friches de Forest disparaissent ; les nouvelles constructions prolifèrent, et impliquent chaque fois une plus grande emprise sur le sol, et en sous-sol, (parkings). Ceci est particulièrement problématique là où la nappe est affleurante. Dans le quartier Saint-Denis ou plus généralement dans le bas de Forest, chaque chantier nécessite de rabattre d'énormes quantités d'eaux souterraines propres des nappes vers les égouts – ce qui induit un risque de déstabilisation des sols.

En outre, ces nappes alimentant des sources encore vivantes, ces dernières risquent de se tarir, alors qu'elles pourraient certainement retrouver quelque usage dans une ville qui repenserait l'eau. Devant cette reprise et emprise de la construction dans le quartier, les habitant·e·s estiment ne pas être entendu·e·s, en dépit de processus participatifs, et se sentent bien impuissants face à des projets immobiliers qui semblent répondre davantage à la quête de profit qu'à la satisfaction de besoins sociaux par ailleurs cruciaux (logements sociaux, crèches, écoles...).

UN PEU PLUS D'IMAGINATION AU POUVOIR !

En épilogue de ce récit, on pourrait dire que pour prendre soin de l'eau, pour protéger une ressource aussi essentielle et lui redonner une place dans la ville tout en l'éloignant des caves, ni les gestes individuels, ni les expériences collectives, ni les propositions citoyennes, pour sensés qu'ils soient, ne suffisent. Il faut aussi que les autorités publiques soient convaincues de l'importance de la question, osent s'appuyer sur le travail des citoyen·ne·s mobilisé·e.s et traduisent ces préoccupations dans les textes et dispositifs légaux. Cela dit, le combat « citoyen » relaté ici a assurément trouvé dans l'inventivité et la passion de découvrir une force qui l'a amené à obtenir de réelles avancées. En dépit des effets de la spéculation immobilière, à Forest comme ailleurs, aujourd'hui les enjeux de l'eau ne sont plus ignorés, et le ramdam imaginatif d'habitant·e·s y est pour beaucoup. N'est-ce pas là une énergie qui aide à ne pas laisser tomber les bras ? ●

FOREST NORD

QUOI DE NEUF SOUS LE SOLEIL ?

Il est des lieux qui font l'Histoire ou tout au moins qui abritent des histoires propres à faire bifurquer nos vies. Le versant au nord de Forest, de l'Altitude 100 jusqu'à la Senne située à 27 mètres d'altitude, en nous offrant de repenser la ville grâce à l'eau, est peut être de ceux là.

Dominique Nalpas, EGEB et Brusseau, avec la participation de Fabienne Apt, Geneviève Kinet et Leila Ben Salem

Tournées vers le couchant et les vents dominants, les pentes de ce versant sont les plus abruptes de Bruxelles et forment une barrière aux nuages qui parfois s'y accrochent. Il pleut là un peu plus qu'ailleurs, et les inondations dans le bas de la vallée ne sont pas rares *cf.* article *Forest, eaux (dé)couvertes* p.14-16. Depuis trois ans et plus, des personnes ont pris l'habitude de se rencontrer sur ces pentes. Ensemble, elles forment ce que l'on appelle une communauté hydrologique, arpentant le territoire, allant de point en point, décrivant des lignes et des courbes et s'ouvrant sur un espace. Pour repenser le territoire face aux risques d'inondation, leur idée fondamentale est d'associer leur expertise à celle de scientifiques, hydrologues, architectes et autres techniciens.

DES JARDINS D'AMONT…

Le territoire, c'est celui d'un sous bassin versant, où toutes les eaux se rassemblent. Les lignes ce sont les futures Nouvelles rivières urbaines que l'on projette et cartographie pour infiltrer, la faire s'évaporer et renouer avec son cycle. Les points sont des lieux spécifiques où des habitants imaginent, pensent ou agissent déjà. Sur ce versant, deux points résument les enjeux urbains contemporains face aux questions écologiques. Il s'agit du Jardin Essentiel situé à mi-pente du versant, sur le square Lainé, et du Marais Wiels, situé dans le bas de la vallée, dans une zone à l'habitat très dense et anciennement industriel.

SAINT-GILLES, BRUXELLES

Suivons le cheminement de l'eau soumise à la gravité et commençons par le Jardin Essentiel. Ce point irradie par sa notoriété croissante. Il se trouve dans une relation riche avec l'ensemble du versant : il est en effet un remarquable lieu de vie. Fabienne, Gaëtane et les autres y oeuvrent pour faire émerger là un assemblage à la fois esthétique, solidaire et écologique. Elles – et de nombreux autres habitant·e·s ou usager·ère·s – y créent un paysage surprenant avec ses fols alignements d'essences aromatiques et colorées, assurant cette prouesse de lier harmonieusement la rigueur du jardin à la française et le chaos organisé du jardin en mouvement. Quelque chose entre Le Nôtre et Gilles Clément ?

Mais ce n'est pas que cela. Se retrouvent là des gens venant du bas et du haut de la vallée soit pour jardiner, soit pour participer à des ateliers ou y faire la fête, soit encore pour discuter de l'avenir du jardin. Ce jardin est assurément un bien commun, dans le sens où il est géré par ceux-là mêmes qui s'en occupent. On y invente donc aussi des manières de faire ensemble, où les ressources ne peuvent être captées par un bénéficiaire au détriment des autres usagers. Personne ne peut capitaliser ici sur le travail des autres humains ou sur celui des non humains tel que le sol, les semences et les plantes qui ont aussi leurs vies propres. Peut-être, modestement, s'invente-t-il ici – comme dans d'autres lieux à Bruxelles ou ailleurs – un monde qui se dégage des formes extractives de l'économie (qui épuisent les ressources), qui coopère et génère plus de vie. ➡

Un bassin d'orage pourrait y être construit mettant en danger toute cette activité reliante.

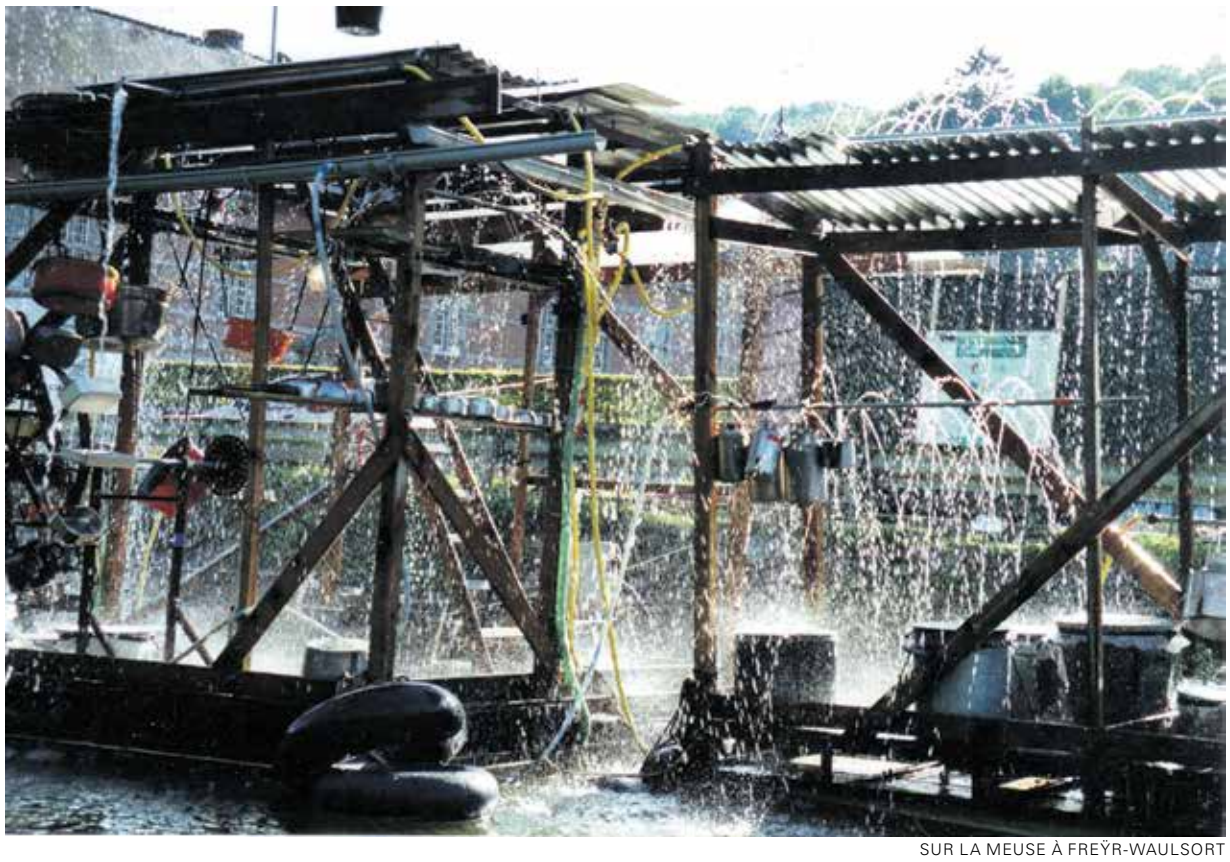

SUR LA MEUSE À FREŸR-WAULSORT

Mais une épée de Damoclès est suspendue au-dessus de ce lieu. Un bassin d'orage pourrait y être construit mettant en danger toute cette activité reliante. Un bassin d'orage, c'est une vaste cuve de béton bâtie dans le sous-sol, qui permet de tamponner – c'est-à-dire de ralentir – les eaux qui s'engouffrent dans les égouts lors des épisodes de pluie intense, afin d'éviter les inondations plus bas. Le bassin d'orage est proposé par les opérateurs de l'eau. Il est une excroissance du système d'égouttage qui ne suffit plus face à l'imperméabilisation croissante des sols, un système né de l'idéologie du Progrès, qui a foi dans la technique et dans le centralisme d'une coordination puissante. Il demande de gros financements et une expertise technique qui dépolitise la gestion de l'eau. Pour les acteurs du Jardin Essentiel, la crainte que suscite la construction de ce bassin d'orage est réelle : ils ont le sentiment que les efforts consentis pour rendre ce lieu plus vivant seraient réduits à néant et que le jardin ne pourrait jamais s'en relever.

Les jardiniers ont bien conscience qu'il faut diminuer les risques d'inondation qui font souffrir tant de gens dans le bas de la vallée. La solidarité ici n'est pas remise en question ; il est légitime que tous.tes puissent être protégées du tumulte des grosses pluies. Mais protéger le Jardin Essentiel est également perçu comme légitime par nombre d'observateurs. Fabienne, Gaëtane et les autres demandent qu'une autre solution qu'un ouvrage qui prolonge la bétonnisation de la ville soit mise en place. Face à ce conflit de légitimité, la solution serait de procéder à une autre approche technique, plus décentralisée, moins destructrice et envahissante (noues, fossés, jardins d'orage). Ce que nous appelons les Nouvelles rivières urbaines pourraient apporter une solution durable à cela ; les calculs en cours sont prometteurs.

Elles demandent qu'une autre solution qu'un ouvrage qui prolonge la bétonnisation de la ville soit mise en place.

... AUX MARAIS D'AVAL

L'autre point remarquable est ce qui est appelé le Marais Wiels. Ce lieu est devenu en quelques années un haut lieu de ce qui fait l'urbain contemporain. En paraphrasant Anna L. Tsing, on pourrait y voir un exemple de ce qui ouvre « sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme ». Cette pièce d'eau est le produit d'un accident, fruit très concret et très localisé – comme de nombreux autres dans le monde globalisé –, de la répercussion de la crise financière des subprimes de 2008. Ayant reçu son permis d'urbanisme pour un projet de bureaux, le promoteur immobilier y entreprit, en 2007, les travaux de construction. Des pieux de bétons ont été enfoncés assez profondément et ont ouvert les couches d'argile, offrant à l'eau de la nappe phréatique sous pression une issue vers la surface. Un bassin d'eau claire à ciel ouvert naissait, en 2008, au moment même où la crise financière faisait sentir ses effets. Faute de liquidité, le promoteur a abandonné le chantier qui s'arrêta pour de longues années.

Depuis lors donc, l'eau, là, y est en contact avec la terre, l'air et le soleil. Ces quatre éléments, avec le temps, ont fait émerger de la vie. Petit à petit des êtres vivants ont occupé les lieux et leur nombre n'a fait que croître. Pour le promoteur immobilier, cette vie ne représente rien, elle n'est qu'un simple accident, impropre à valoriser le capital investi, et sans légitimité face au droit de propriété. « Tout cela n'existe pas... », s'amuse à répéter Geneviève avec un ton moqueur lors des multiples promenades qui s'y font, tellement le lieu suscite de l'intérêt.

> *« Regardez, il n'y a pas de vie ici ! Il n'y a pas de grenouilles ! Il n'y a pas de héron fièrement perché sur ce bloc de béton ! Il n'y a pas de plantes ! Il n'y a pas de biotope sous nos yeux ! Ecoutez ! Il n'y a pas le rire du grèbe castagneux, il n'y a pas de chants d'oiseaux ! »*

Geneviève insiste, elle qui, comme habitante engagée, a apprivoisé le Marais... à moins que ce ne soit l'inverse, qu'elle n'ait été apprivoisée par le Marais. S'ouvre là, pourtant, devant nos yeux écarquillés, un magnifique paysage urbain bien vivant, bien industriel, bien hybride. Quelqu'un dira : « Mais toute vie n'est elle pas le produit d'un accident ? », ce qui laisse les visiteurs dans un songe philosophique.

Quoi qu'il en soit, seules les « Fé·e·s du Marais » prennent soin de ce lieu et se soucient des êtres qui le peuplent : elles nettoient, élaguent, placent des bancs, en font un paysage là où le propriétaire laisse les choses à l'abandon. Des vélos et des trottinettes sont retirées, les canettes de bière et autres objets polluant le site disparaissent, sous l'action de la baguette magique des fé·e·s et de l'huile de coude, tout de même. Surtout, un nom est donné à ce biotope : « Le Marais Wiels », lui donnant magiquement, par ce pouvoir de nommer, un droit à l'existence aussi solide qu'un acte de propriété. Là aussi un commun s'organise et se pense par une gestion collective. Des intentions nouvelles se projettent sur cet espace urbain et le droit à la propriété pourrait en prendre un coup face à la légitimité d'un droit au paysage, d'un droit à la ville, d'un droit d'usage. Déjà par deux fois la demande de

SAINT-GILLES, BRUXELLES

permis d'urbanisme a été refusée. Quelle sera la valeur monétaire d'un bien foncier qui ne serait plus apte à extraire du sol des bénéfices générés par la spéculation ? La valeur d'échange qu'imagine le promoteur pour ce « bien » pourrait céder devant la valeur d'usage… qu'en font les multiples espèces habitant le lieu.

DES VIES COMMUNES

À ce stade du récit, il apparaît clairement que tant le Marais Wiels que le Jardin Essentiel ont partie liée dans leur volonté de faire naître des devenirs communs. Et ce, même si les paysages urbains qu'ils offrent sont très différents du fait de leur situation en fond de vallée ou sur les pentes de la colline, même si l'un se défend de la bétonnisation et l'autre vit d'une bétonnisation avortée. Ce qui va aussi les relier sûrement, c'est l'eau. Car tous deux sont désormais inscrits dans une solidarité de bassin versant. On l'a vu pour le Jardin Essentiel, mais c'est aussi le cas pour les acteur.ice.s du Marais Wiels qui se demandent quelle pourrait être la fonction hydrologique du Marais au regard des inondations du bas de la vallée.

ROME

Ces deux demandes de re-connaissance hydrologique deviennent une demande commune non seulement aux habitants et usagers de ces deux situations, mais à d'autres habitants encore qui veulent verduriser leur rue, ou qui contestent l'abattage d'arbres, et tant d'autres collectifs, mais aussi aux hydrologues et scientifiques impliqués et portés par des valeurs partagées. Plusieurs études sont menées sur la zone et une expertise nouvelle, qui se fonde tant sur les savoirs des habitant·e·s que sur ceux des scientifiques, dégage de nouvelles pistes. Il semble que les Nouvelles rivières urbaines puissent avoir une capacité égale à celle du bassin d'orage qui serait creusé sous le square Lainé, ce qui pourrait permettre au Jardin Essentiel de ne plus être menacé. Mais il apparaît aussi que le Marais Wiels pourrait devenir un bassin de rétention d'eau de pluie, pour autant qu'on le préserve en n'y construisant pas. D'une certaine manière, l'existence du Marais Wiels est une part de la solution face au problème du Jardin Essentiel.

Le Jardin Essentiel et le Marais Wiels, associés aux Nouvelles rivières urbaines qui pourraient se déployer sur la zone, nous invitent à repenser la ville dans une perspective différente de celle de l'urbanisme classique. C'est une manière de faire la ville *bottom up* qui se dessine, qui avance par inclusions successives, en réseau, de points en lignes et de lignes en espaces. Une manière de faire la ville qui renoue avec les éléments, qui mime le vivant et en prend soin. Peu dispendieuse en énergie et financements, mais riche en coopérations et en volontés communes. Une manière de faire la ville où la valeur d'échange est limitée par la valeur d'usage plus équitable, où le droit de propriété se confronte à un droit à la ville, et où l'expert ne disparaît pas mais compose et dialogue avec l'expertise des usagers des lieux. Une manière de faire la ville où le politique se fonde sur le fait que toutes ces « choses » se parlent. Une manière solidaire de faire la ville en prenant l'eau comme fil conducteur et en la laissant s'exprimer. On a le droit de rêver… Car à l'heure de l'écriture de ce texte, rien ne dit que le bassin d'orage ne se fera pas sous le square Lainé, rien ne dit que le Marais Wiels survivra. Si tel devait être le cas, cela signifierait que la vieille vision d'un urbanisme technocratique et affairiste, moderne mais pas « écologisé » resterait de mise. Il n'y aurait rien de nouveau sous le soleil, ou si peu. ●

POUR ALLER PLUS LOIN

Promenade organisée par la communauté hydrologique de Forest Nord en introduction à la conférence de Marielle Macé, « Des noues au nous » dans le cadre du Festival « 4 ideas / 4 days » de la Maison de la Bellone. [https://4.days4ideas.be/fr/mariellemace]

Une étude pour toute la communauté hydrologique de Forest Nord, sur le site du projet Brusseau. [http://brusseau.be/actualites/une-etude-pour-toute-la-communaute-hydrologique-de-forest-nord/]

Le rap du Marais Wiels. [https://www.youtube.com/watch?v=zWh5_ODk0rs]

Reportage de BX1 au sujet du Marais Wiels. [https://www.youtube.com/watch?v=KWoyOTXLB7E]

Cartes relatives aux inondations pour la Région bruxelloise, Bruxelles-Environnement. [https://environnement.brussels/thematiques/eau/leau-bruxelles/eau-de-pluie-et-inondation/cartes-relatives-aux-inondations-pour-la]

Remarques du collectif Orban-Luttre au sujet du Contrat de quartier Wiels-sur-Senne. Page du comité QuartierWielsWijk. [http://www.quartierwielswijk.be/wp/fr/2018/02/contrat-de-quartier-wiels-sur-senne/]

Une manière solidaire de faire la ville en prenant l'eau comme fil conducteur et en la laissant s'exprimer.

OHEY

L'EAU LIQUIDE

UNE FABLE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE

Paul Hermant, Fédération des Services sociaux

LIT DE LA MEUSE À HASTIÈRE (PÉRIODE DE CHÔMAGE DE LA NAVIGATION)

« Ces gens du néolibéralisme, ils ont volé jusqu'à l'idée du ruissellement. Ce qui coule de leurs mains et qui nous abreuve, ils appellent ça du ruissellement. Sauf que ça ne nous abreuve pas du tout. Sauf qu'on continue à regarder leurs mains en ayant soif. ça ne marche pas vraiment, leur idée du ruissellement. Quand ils se frottent les mains, on voit bien qu'il n'y a rien qui en coule ». Ruben citait Zygmunt Bauman de mémoire. Bauman avait terminé sa vie, dans les années 10, en écrivant des livres là-dessus : sur le mensonge de la redistribution des richesses et sur la confiance inexplicable accordée aux classes dominantes par les classes maîtrisées. Bauman était le sociologue du « liquide », mais ça n'avait rien à voir avec l'eau. Il nommait liquide ce qui coule des mains, ce qui n'adhère pas, ce qui échappe, ce qui ne dure pas. Comme la satisfaction immédiate des désirs et des besoins, par exemple. Le « tout, tout de suite » et le « moi d'abord » aussi, c'est du liquide. Le liquide, c'est un peu comme les trois piliers du capitalisme populaire : narcissisme, mimétisme, consumérisme. C'est comment *flatter les particularités de chacun pour provoquer chez tout le monde des processus d'adaptation qui sont résolus par l'acte de consommation*. Eh bien, même si ça n'avait a priori rien à voir, c'était très exactement ce que signifie le mot liquide chez Bauman qui nous avait réunis autour de cette table. Son liquide et le nôtre s'étaient rejoints. Car l'eau était devenue liquide et ça nous inquiétait terriblement. Pour le dire autrement, l'eau de consommation était devenue un bien de consommation et ça ne nous convenait pas du tout.

> Il y avait des microbilles partout, dans l'eau en bouteille comme dans celle du robinet.

On cherchait. Voilà, on était des chercheurs. Ruben, Marie, Atem, Olivier, Mo, Mina et moi. Et on comptait sur nous à l'extérieur. Nous étions les riverains du Paruck, un ruisseau, auparavant presque totalement enfoui, qui coule entre Koekelberg et Molenbeek avant de se jeter dans le Maelbeek. Les gens du Maelbeek avaient un autre groupe et c'était pareil pour presque tout Bruxelles : le Geleytsbeek avait ses gens, la Woluwe aussi, le Linkebeek bien sûr et puis aussi de plus petits rus, comme le Watermaelbeek ou le Broekbeek. Nous étions tous réunis dans l'instance de la Senne dont la prochaine rencontre était prévue dans quinze jours et nous devions y présenter nos analyses et nos propositions d'action. Le problème qui nous réunissait était encore plus insaisissable que l'eau qui coule des mains. Ce qui nous occupait, c'était de toutes petites choses, quasi invisibles à l'œil nu, mais qui avaient fait flamber le prix de l'eau : des microparticules de plastique que les industries du cosmétique ou du textile avaient introduit dans des produits de consommation courante depuis le début du troisième millénaire. Et ça nous pourrissait la vie.

Le prix de l'eau avait en effet explosé depuis qu'on avait découvert que non seulement nous buvions de l'eau qui ne contenait pas que de l'eau mais qu'en plus, elle pouvait être dangereuse pour la santé. Il y avait des microbilles partout, dans l'eau en bouteille comme dans celle du robinet : les microparticules de plastiques passaient allègrement outre le traitement des eaux usées et les contrôles de qualité. On les retrouvait alors dans l'Escaut et dans la mer du Nord. Et ça nous revenait avec les pluies et la neige… Les autorités politiques s'étaient évidemment saisies de cette question de santé publique. Tout le monde n'était pas obligé de boire de l'eau en bouteille, mais tout le monde avait besoin d'utiliser celle du robinet.

PARC D'EGMONT, BRUXELLES

On avait découvert qu'au lieu de se disperser dans les eaux et d'y disparaître, les microbilles sédimentaient et devenaient de véritables aimants à bactéries.

Et la solution qui avait été trouvée ne nous convenait pas du tout. Les opérateurs publics traditionnels chargés de transporter l'eau du robinet avaient en effet très rapidement compris que, non seulement ils ne suffiraient pas à la tâche, mais surtout qu'ils ne disposeraient jamais des moyens financiers pour offrir une sécurité sanitaire suffisante. La santé publique exigeait pourtant que l'on prenne des mesures rapides et efficaces. Les autorités avaient insisté sur la nécessité de faire preuve de réalisme et de pragmatisme. À Bruxelles, les opérateurs historiques s'étaient alors tournés vers une multinationale de l'alimentation qui avait décidé, depuis un bon moment déjà, de faire de la privatisation de l'eau potable son cheval de bataille. Un de ses anciens CEO n'avait-il pas déclaré un jour que l'eau était *un bien de consommation comme les autres* et qu'à ce titre elle avait *comme toute chose une valeur marchande* ? Cela semblait d'autant plus logique que l'eau contenait maintenant des microbilles issues notamment du plastique composant les plastique des bouteilles que la multinationale elle-même commercialisait. Qui était mieux indiqué que le premier concerné pour résoudre des problèmes qu'il avait malencontreusement contribué à créer mais qu'il subissait comme tout le monde ? Qui connaissait mieux les dossiers ? Qui était au fait des secrets et des procédés industriels ? Qui pouvait réagir avec plus de vigueur et de rigueur que les ingénieurs et les chercheurs qui, quelques années plus tôt, avaient contribué à mettre sur le marché cette prouesse technologique ? C'était entendu : le problème serait la solution.

Depuis de nombreuses années déjà, on savait qu'un litre d'eau en bouteille contenait en quantité non négligeable des substances comme du polypropylène, des fibres de nylon, du polystyrène ou du polytéréphtalate d'éthylène, un tas de microparticules que l'on buvait en même temps que l'eau et qui se dispersaient ensuite, via les égouts et les canalisations, jusqu'à rejoindre les fleuves ou les mers, passant outre les stations d'épuration dont aucune n'était conçue pour les freiner ou les retenir. Mêmes les eaux des sources n'étaient pas à l'abri de cette pollution et celles qui en étaient réputées les plus exemptes étaient vendues à prix d'or. Les multinationales de l'alimentation en avaient fait un argument de vente : les étiquettes des bouteilles comportaient désormais des mentions comme « garanti sans microbilles » ou « sans plastique à l'intérieur ». L'eau contenue dans les bouteilles n'était évidemment pas le seul produit de consommation courante à comporter des microbilles : le dentifrice, les produits de maquillage, les exfoliants, les textiles, les peintures et même les pneus de voiture comptaient parmi les plus gros fournisseurs de ce qui avait passé un temps pour une innovation technologique de premier plan : les microbilles étaient en effet censées retarder la corrosion des produits, mais aussi offrir aux consommateurs des bénéfices en matière de fluidité ou de souplesse et même d'esthétique. Il n'avait pas fallu dix ans pour que les organismes de santé publique n'avertissent des dangers nombreux de l'ingestion de ce plastique qui n'était évidemment pas biodégradable. On avait découvert qu'au lieu de se disperser dans les eaux et d'y disparaître, les microbilles sédimentaient et devenaient de véritables aimants à bactéries. Il fallait donc agir d'urgence. ➡

C'est donc à ce moment que les multinationales – qui, en plus de disposer d'une expertise particulièrement « adaptée » étaient aussi les seules à détenir les liquidités (sic) nécessaires – avaient été appelées à la rescousse par les autorités publiques afin d'épurer et de recycler des eaux devenues désormais dangereuses pour la santé. Dans la Région bruxelloise et dans le bassin de la Senne, c'était vers une de ces multinationales de l'alimentation qu'était désormais dirigée une bonne partie des financements publics et des recettes engendrées par la consommation des ménages. La part destinée aux anciens opérateurs devenait de plus en plus congrue, d'autant qu'ils conservaient la charge des infrastructures et de la maintenance des installations de distribution dont les coûts s'étaient également envolés. Il s'agissait évidemment d'une activité non bénéficiaire dont la charge était totalement imputée aux pouvoirs publics, c'est-à-dire aussi aux citoyennes et aux citoyens qui pouvaient et devaient encore payer des impôts. Après peu de temps, les multinationales avaient donc eu la maîtrise à peu près complète du processus de distribution de l'eau et faisaient payer très cher leurs interventions. L'eau en bouteille ne se vendait presque plus et celle dont la teneur en microbilles était la plus faible concernait maintenant un marché de niche constitué d'une partie du décile le plus riche de la population. Pour le reste, la majorité des consommateurs s'était tournée vers l'eau du robinet dont la teneur en microparticules, pour n'être pas négligeable, était toutefois censée être moins importante, étant donné le travail entrepris par les multinationales dont les informations circulant sur les réseaux sociaux relayaient les efforts. Le marché du robinet était donc devenu le premier marché de l'eau et avait rapidement remplacé celui de la bouteille. La conséquence était directe, l'eau du robinet valait désormais ce que coûtait l'eau en bouteille : environ deux cent fois plus cher.

Les analyses réalisées dans les ruisseaux bruxellois étaient catastrophiques. Nous faisions office de vigies pour le Paruck dont nous surveillions la partie émergée. Des comités de l'eau s'étaient formés un peu partout sur le territoire afin, notamment, de constituer des réserves d'eau de pluie nécessaires pour des usages domestiques : l'eau du robinet étant devenue impayable pour arroser les plantes, pour nettoyer le sol, pour cuisiner, pour évacuer nos WC, pour laver notre linge et même pour nous doucher. L'on voyait de plus en plus souvent des gens venir puiser dans les noues et les mares que nous avions créées de quoi assurer leurs besoins quotidiens. Les plus pauvres consommaient désormais cette eau de pluie après l'avoir fait bouillir. Ce n'était plus tenable. Certains avaient envisagé de quitter la ville mais le problème était le même partout, la campagne ne vivait pas à l'écart du plastique... Nous avions terminé d'aligner nos chiffres et de peaufiner nos graphiques. Nous avions mis en exergue une citation de Zygmunt Bauman qui disait : « Le temps s'écoule, il n'avance plus » qui nous avait parue adéquate. Nous allions maintenant devoir conclure avec quelque proposition forte qui mettrait la pression sur les pouvoirs publics et nuirait aux intérêts des toutes puissantes multinationales de l'eau. On se grattait un peu la tête, à vrai dire.

Et c'est là qu'Atem a pris la parole.

Il a dit : *« C'est pas tout ça les amis, mais il n'y a pas que les microbilles dans la vie, il y a aussi les nanoparticules ».* ●

POUR ALLER PLUS LOIN :
Rés-EAUx, ce réseau d'études et d'échanges en Sciences sociales sur l'eau. [https://reseaux.parisnanterre.fr/]

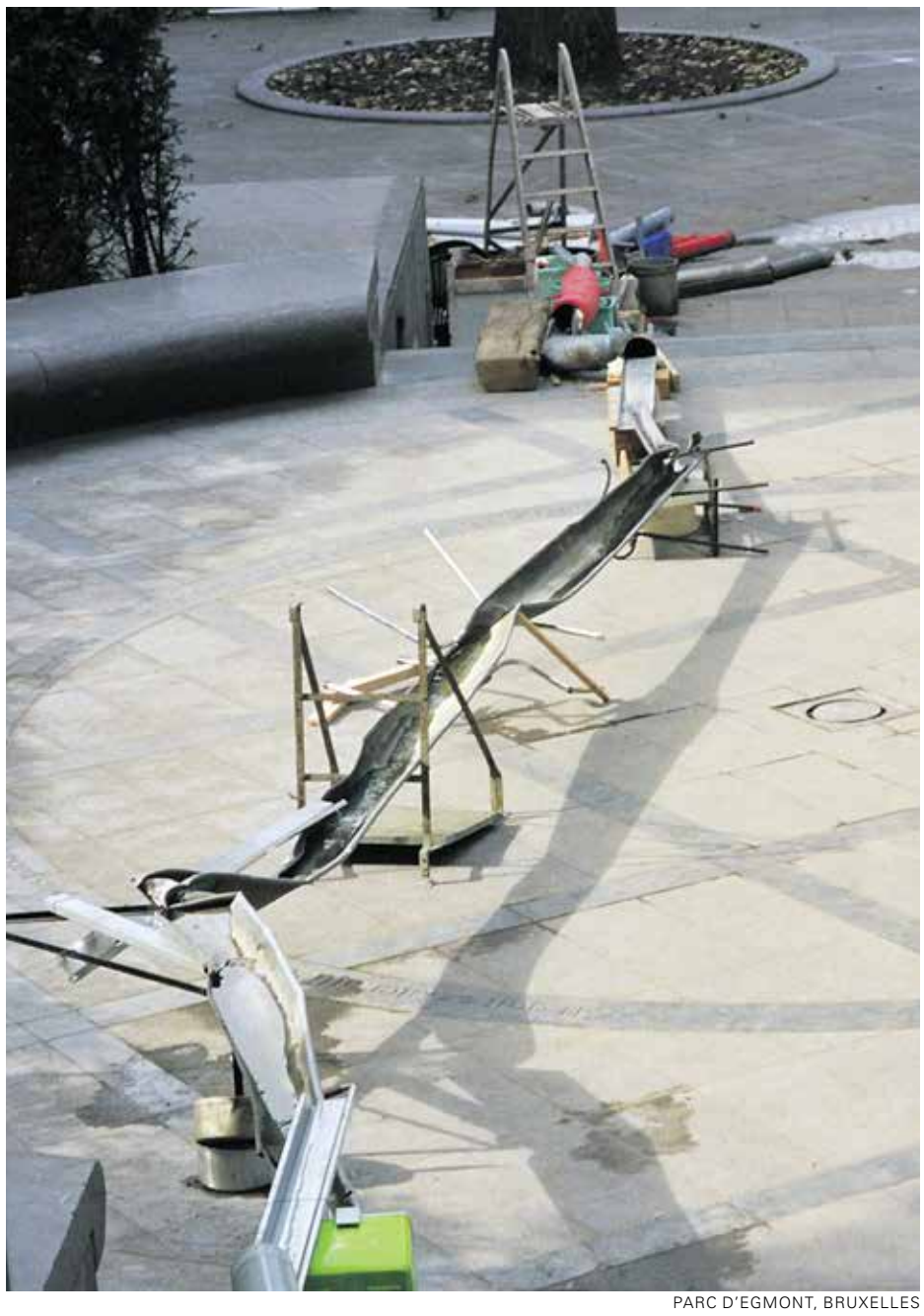

PARC D'EGMONT, BRUXELLES

Les plus pauvres consommaient désormais cette eau de pluie après l'avoir fait bouillir.

CHLOÉ DELIGNE

DU LOGEMENT POUR LES GENS PAS POUR LE PROFIT

HOUSING ACTION DAY

28.3.2020

BRUXELLES

www.housing-action-day.be

À Guido

PHOTO : CLAIRE SCOHIER

Infatigable, tenace, ingénieux… autant de qualificatifs qui reviennent dans la bouche de tous ceux qui ont connu ce peï ! Mais la détermination contagieuse de Guido Vanderhulst serait creuse si on n'adjoignait pas immédiatement à ces qualificatifs le sens profond de son combat. L'ami mettait en branle toute son érudition et son bon sens populaire au service des humains et d'une lutte sociale pour les droits des travailleuses et travailleurs et le respect de leurs œuvres.

Dès l'âge de 17 ans, Guido mettait les mains dans le cambouis en démontant et remontant le moteur d'une voiture. Il était lui-même un moteur permanent. Enseignant jeune à Kinshasa, ses élèves l'appelaient Monsieur Dépêchons. La casquette vissée sur la tête, il n'a eu de cesse, jusqu'à son dernier souffle, d'agir et de rassembler les travailleurs/travailleuses et habitant·e·s des quartiers industriels et populaires, de rendre hommage à la classe ouvrière et à son œuvre loin du mépris des élites passées et présentes. Son énergie était à la mesure de ses convictions qu'il martelait à l'aide de ses mots favoris : colossal, phénoménal, essentiel, fondamental…

Croiser sa route, c'était comprendre que derrière chaque pierre de notre patrimoine industriel vibrait une histoire non terminée à transmettre aux générations futures. C'est dans cet objectif qu'en 1975, Guido avec d'autres crée l'asbl La Rue et, un an plus tard, La Fonderie. Les deux structures sont ancrées à deux pas du canal en plein cœur du Vieux Molenbeek. Alors que l'une devient un levier d'éducation populaire et de lutte pour le droit à la ville à partir des habitants, l'autre, installée à l'ancien siège de la Compagnie des Bronzes, devient le réceptacle vivant de la mémoire industrielle de Bruxelles : collection de machines et d'outils, mine d'archives, organisation d'expos, de débats, de balades, d'ateliers au-delà d'une pratique muséale classique. Telle la Gueuse, cet ancien bateau de tourisme qu'il rachète et rafistole dans les années 90 pour sillonner le canal et faire découvrir aux habitant·e·s et visiteurs/visiteuses le rôle passé et actuel de ce couloir industriel.

En parallèle, Guido, l'infatigable, met son expérience du patrimoine industriel à disposition de la Commission royale des Monuments et des Sites (CRMS) dont il sera membre de 1989 à 2011 et qu'il présidera à partir de 2008. Son combat patrimonial le plus emblématique est sans doute la préservation de l'ancienne gare de marchandises et des entrepôts royaux du site de Tour et Taxis menacé dans les années 90 par un projet de salle de concert (Music City). Son action a permis d'inscrire le site comme patrimoine de l'humanité et d'attirer l'attention des riverains du Quartier Maritime sur les enjeux des transformations en cours. On citera également ses victoires pour la préservation des brasseries Atlas à Anderlecht ou des machines de Wielemans Ceuppens à Forest. Sa lutte n'a pas connu la même issue heureuse pour le site des anciennes poêleries Godin, accueillant aujourd'hui, sur les cendres de l'ancien bâtiment, le centre commercial Docks Bruxsel. Ce n'est pourtant pas faute de s'être jeté à cœur et esprit vaillant dans la bataille. Et pour cause, Godin illustre pour Guido l'âme de l'entrepreneuriat social et de l'utopie fouriériste sur le modèle d'une coopérative de production.

À près de 70 ans, loin de prendre sa retraite, il décide de créer BruxellesFabriques car « les témoins qui ont fabriqué ou vu Bruxelles se fabriquer, existent encore ». Il accordait son attention jusqu'au petit patrimoine du sol : le pavé. Objectif patrimonial qu'il liera directement à l'enjeu actuel de l'emploi bruxellois en proposant une formation de paveurs traditionnels.

Toute sa vie, Guido a posé les pierres de lieux de vie, de lieux associatifs, de luttes urbaines et de préservation du patrimoine industriel. Faisons en sorte qu'ils lui survivent. ●

Inter-Environnement Bruxelles

Bruxelles en mouvements est un bimestriel édité par IEB, fédération des comités de quartier et groupes d'habitants. Ce journal est distribué dans une série de lieux bruxellois, mais vous pouvez également vous abonner pour le recevoir à domicile et par la même occasion soutenir notre démarche.

Consultez notre site pour voir la publication en ligne ainsi que la liste des lieux de dépôt : www.ieb.be

Abonnement annuel (6 nos) : 24 euros
Abonnement de soutien : 64 euros
Versement au compte
IBAN : BE33 2100 0902 0446
BIC : GEBABEBB

Éditeur responsable : Chloé Deligne
Rue du Chimiste 34-36 – 1070 Bruxelles

Graphisme : Élise Debouny, Andreas Stathopoulos

Impression : Dessain – Mechelen

Secrétaire de rédaction : Mohamed Benzaouia
Coordination : Chloé Deligne
Collaborateurs : Fabienne Apt, Pauline Bacquaert, Michel Bastin, Leila Ben Salem, Gautier Briade, Anne Delvaux, Gérald Hanotiaux, Marie Hanse, Paul Hermant, Geneviève Kinet, Valentina Marziali, Dominique Nalpas, Sophie Richelle, Claire Scohier, Véronique van der Plancke

Images et crédit photo (sauf mention contraire) : Anne Mortiaux

ieb inter-environnement bruxelles
Rue du Chimiste 34-36 – 1070 Bruxelles
Tél. : 02 801 14 80 – E-mail : info@ieb.be

Organisme d'Éducation Permanente soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES